



HAL
open science

L'Inde dans les sciences sociales

Denis Vidal, Philippe Cadène

► **To cite this version:**

Denis Vidal, Philippe Cadène (Dir.). L'Inde dans les sciences sociales. Denis Vidal, Philippe Cadène. ORSTOM, 1987. ird-01293082

HAL Id: ird-01293082

<https://ird.hal.science/ird-01293082>

Submitted on 24 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Département H

« Conditions d'un développement indépendant »

L'INDE

DANS LES SCIENCES SOCIALES

Textes rassemblés
par
Philippe CADENE
Denis VIDAL

JUILLET 1987

CRSTOM

213, rue La Fayette
75480 Paris Cedex 10
☎ : 48.03.77.77

Département H
«Conditions d'un développement indépendant»

L'INDE

DANS LES SCIENCES SOCIALES

TEXTES RASSEMBLÉS PAR
PHILIPPE CADÈNE-DENIS VIDAL

JUILLET 1987

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

SOMMAIRE

— Liste des participants	5
— Présentation des débats. <i>Philippe Cadène, Denis Vidal</i>	7

PREMIERE PARTIE

PERSPECTIVES ET ENJEUX DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES EN INDE

— Aperçu sur l'histoire des sciences sociales en Inde. <i>Roland Lardinois</i>	17
— Commentaire sur l'exposé de Roland Lardinois. <i>Kapil Raj</i>	25
— Débat	26

DEUXIEME PARTIE

ETUDES URBAINES EN INDE

— Recherches urbaines en Inde. <i>Isabelle Milbert</i>	39
— Débat	46

TROISIEME PARTIE

RECHERCHES COMPARATISTES SUR LA DEMOCRATIE INDIENNE

— Towards the concept of a post-colonial democracy. A schematic view. <i>Ashwini K. Ray</i>	57
— Commentaire sur l'exposé d'Ashwini K. Ray. <i>Henri Stern</i>	67
— Commentaire sur l'exposé d'Ashwini K. Ray. <i>Christiane Hurtig</i>	71
— Commentaire sur l'exposé d'Ashwini K. Ray. <i>Martin Verlet</i>	73
— Débat	75

Ce texte reprend les communications et les débats de la journée consacrée à « l'Inde dans les sciences sociales » qui a eu lieu le vendredi 12 juin 1987 à l'ORSTOM, 30 rue de Charonne, 75011 Paris.

Cette journée fut organisée à l'initiative des chercheurs de l'ORSTOM engagés dans la coopération avec l'Inde. Sa préparation fut assurée par Philippe Cadène, Véronique Dupont, Monique Selim et Denis Vidal.

Le présent compte rendu a été réalisé par Philippe Cadène et Denis Vidal, à partir de notes manuscrites prises par Véronique Dupont et d'enregistrements au magnétophone transcrits avec l'aide de Kathie Jubert-Stark.

Pour faciliter la participation aux débats du nombre le plus large de participants, les interventions ont été effectuées, au gré des personnes présentes, en français ou en anglais. A l'exception de la communication du professeur Ashwini Ray présentée en anglais et laissée dans cette langue dans le texte qui suit, les débats ont été retranscrits en français afin de rendre plus aisée la lecture. Les traductions ont été réalisées par Philippe Cadène et Denis Vidal.

Les transcriptions respectent au plus près la réalité des débats. Quelques adaptations ont cependant été faites, dans le but de rendre le texte plus lisible. Les épreuves de cette publication ont été remises aux différents intervenants pour correction.

LISTE DES PARTICIPANTS

Ananda Abeydeera (I.N.A.L.C.O., Paris) ; Gabriella Airenti (Université de Milan) ; Maurice Aymard (M.S.H., Paris) ; Jacky Assayag (C.E.I.A.S., Paris) ; Olivier Barbary (ORSTOM, Paris) ; Frédérique Bourgeois (Institut de géographie, Paris I) ; Jean-Joseph Boillot (CEPII, Paris) ; Philippe Cadène (C.E.I.A.S., ORSTOM, Paris) ; Jean-Luc Chambard (C.E.I.A.S., I.N.A.L.C.O., Paris) ; Catherine Champion (C.E.I.A.S., Paris) ; Georges Courade (ORSTOM, Paris) ; Pierre Coute (School of Planning, Ahmedabad) ; Olivier Degeorges (I.U.A.P. Paris VII) ; Julien Dillenseger (ENPC ENTPE, Paris VIII) ; Olivier Dollfus (U.E.R. de Géographie, Paris VII) ; Jean-Paul Duchemin (ORSTOM, Paris) ; Véronique Dupont (ORSTOM, Ahmedabad) ; Marie-Hélène Durand (ORSTOM, Paris) ; Marie Fourcade (C.E.I.A.S., Paris) ; Jacques Gaucher (E.F.E.O. Ecole d'Architecture, Nantes) ; Bertrand Gérard (ORSTOM, Paris) ; Violette Graff (C.E.R.I., C.E.I.A.S., Paris) ; El Hassan Hafsi (ENPC ENTPE, Paris VIII) ; Olivier Herrenschmidt (Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, Paris X) ; Michael Houseman (Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, Paris X) ; Christiane Hurtig (Fondation des Sciences Politiques, C.E.R.I., C.E.I.A.S., Paris) ; Michel Izard (Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris) ; Christophe Jaffrelot (Institut d'Etudes Politiques, Paris) ; Sylvy Jaglin (ENPC ENTPE, Paris VIII) ; Marie-José Jolivet (ORSTOM, Paris) ; Lajpat Jagga (I.C.S.S.R., New-Delhi) ; Hélène Lamicq (I.U.P., Paris XIII) ; Pierre Lantz (Paris VIII) ; Roland Lardinois (C.E.I.A.S., Paris) ; Emile Le Bris (ORSTOM, Paris) ; Gérard Lenclud (Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris) ; B. Lootvoet (ORSTOM, Paris) ; Thierry Lulle (ORSTOM, Paris) ; Charles Malamoud (C.E.I.A.S., Paris) ; Claude Markovits (C.E.I.A.S., Paris) ; Eric Meyer (C.E.I.A.S., Paris) ; Isabelle Milbert (Interurba, ORSTOM, Bordeaux) ; Rashmi Patni (University of Rajasthan, Jaipur) ; Pascale Phelinas (ORSTOM, Paris) ; Jean Racine (Groupe Indra, C.E.G.E.T., Bordeaux) ; Kapil Raj (EHESS, ENST, ORSTOM) ; Ashwini Ray (Centre for Political Studies, J.N.U., New-Delhi) ; Marie-Louise Reiniche (C.E.I.A.S., Paris) ; Dominique Roland (A.P.U.D., Paris VII) ; Satish Sabberwal (Centre for historical studies, J.N.U., New-Delhi) ; Sunanta Sen (Centre for economic studies, J.N.U., New-Delhi) ; Monique Selim (ORSTOM, Paris) ; Carlo Severi (Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris) ; Brigitte Silberstein (C.E.I.A.S., I.N.A.L.C.O., Paris) ; Isabelle Stephan (Paris I) ; Catherine Stephan (Paris I) ; Henri Stern (C.E.I.A.S., Paris) ; Sujainathan (Bibliothèque Nationale, Service Indien, Paris) ; Alice Thorner (C.E.I.A.S., Paris) ; Martin Verlet (ORSTOM, Paris) ; Denis Vidal (ORSTOM, C.E.I.A.S., New-Delhi) ; Roland Waast (ORSTOM, Paris) ; Anne-Marie Wallulah (C.E.I.A.S., Paris).

Bertrand Gérard

Président de la Commission Sciences Sociales de l'ORSTOM.

Qu'une journée de réflexion centrée sur « l'Inde dans les sciences sociales » ait pu se dérouler dans le cadre d'un institut de recherche dont la direction venait de décider de restreindre le nombre des chercheurs appelés à travailler en Inde, est un signe de « bonne santé scientifique ». Cela montre en effet que ni la direction ni les chercheurs ne confondent les exigences de la réflexion scientifique avec les contraintes inhérentes à toute institution ; cela montre également que nul ne s'inscrit dans l'amalgame, toujours possible, entre une énonciation qui tire sa force de la position institutionnelle de celui qui la profère et le discours propre issu d'une réflexion scientifique dont la communauté des chercheurs est la seule garantie.

La présence à cette journée de chercheurs appartenant à des institutions différentes : les unes françaises, les autres indiennes, parmi lesquelles on remarquait des spécialistes des sociétés africaines amérindiennes ou autres, témoignait de ce que le développement des liens entre les communautés scientifiques de ces deux pays débordait le cadre des seules « études indianistes ». Il y a là une dynamique d'ouverture et d'échanges dont l'enjeu est l'enrichissement réciproque des chercheurs et par là-même des institutions qui servent de cadre à leurs activités.

Quelles que soient la qualité des débats et les perspectives qui en découlent, des journées telles que celle qui s'est tenue à l'ORSTOM à propos des perspectives de la recherche en science sociale en Inde n'auront les effets positifs que la communauté scientifique est en droit d'en attendre que dans la mesure où elles contribueront à débloquent et surmonter les difficultés institutionnelles rencontrées en vue de l'intégration des chercheurs de chaque pays dans des problématiques et des actions de recherche définies et mises en œuvre en commun.

Pour nous, chercheurs français, l'Inde demeure un pays à découvrir tant sur le plan de la recherche théorique que sur celui de l'application des recherches scientifiques à des questions concrètes. Nous ne pouvons faire l'économie de l'expérience acquise par les chercheurs indiens y compris pour traiter de questions ou de problèmes qui se posent en Afrique ou dans toute autre région où travaillent nos chercheurs ; en retour, notre expérience acquise dans d'autres régions du monde et en France même peut, nous l'espérons, constituer un apport réel pour les chercheurs indiens.

PRESENTATION DES DEBATS

*Philippe Cadène,
Chercheur au C.E.I.A.S.
Denis Vidal,
Chargé de recherche à l'ORSTOM (département H)*

La réalisation d'une journée de débat consacrée à la place et à l'enjeu que représente l'Inde dans les sciences sociales nous a semblé particulièrement importante au moment où la direction de l'ORSTOM reconsidère la politique de coopération scientifique de l'organisme.

L'ORSTOM est en effet largement partie prenante de l'intensification des relations scientifiques et culturelles développées depuis quelques années entre la France et l'Inde. Des liens de plus en plus nombreux et étroits unissent aujourd'hui bon nombre de chercheurs français à certains de leurs collègues indiens. Des échanges ont lieu, des dialogues s'établissent, des collaborations se poursuivent, et cela dans un contexte extrêmement favorable. En effet, d'une part l'intérêt des chercheurs français pour les études indiennes est ancien (voir les importantes contributions de sanscritistes et d'anthropologues français à la connaissance du monde indien), d'autre part la qualité de la communauté scientifique indienne qui occupe une place sans cesse croissante sur la scène internationale offre l'occasion de travailler avec des partenaires de choix.

Le débat que nous désirions voir s'engager nous paraît d'autant plus important qu'au-delà de la politique particulière de l'un ou de l'autre des organismes français de recherche, l'intérêt est aujourd'hui reconnu de comparer des sociétés différentes, de confronter des disciplines diverses et de mettre en relation la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Pourtant, la réalisation de ces objectifs n'est pas toujours facile à établir : parfois, la collaboration ne dépasse pas le stade du slogan ; souvent, elle donne lieu à la seule juxtaposition de résultats de recherche acquis indépendamment les uns des autres.

Ainsi la question était-elle de savoir si en organisant le dialogue entre chercheurs indiens et chercheurs français, entre représentants des différentes disciplines des sciences sociales, entre spécialistes plus ou moins investis dans des recherches appliquées, plus ou moins spécialisés sur l'Inde, on arriverait à réunir les conditions d'une réflexion collective dont chacun pourrait tirer profit. Cela impliquait de ne pas considérer comme acquis l'intérêt d'une recherche française en Inde. Notre objectif était autant de montrer les difficultés d'une telle entreprise que de dégager les éléments prometteurs d'une pareille coopération.

Nous avons choisi d'organiser le débat autour des trois thèmes suivants :

- Perspectives et enjeux de la recherche en sciences sociales en Inde.
- Etudes urbaines en Inde.
- Recherches comparatistes sur la démocratie indienne.

Le premier thème correspond directement à nos préoccupations. Roland Lardinois, démographe au Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du Sud (qui prépare un recueil en langue française de certaines des meilleures contributions indiennes aux sciences sociales) a bien voulu se charger d'un exposé sur l'histoire des sciences sociales en Inde. Kapil Raj, spécialiste de sociologie des sciences et allocataire de l'ORSTOM, a ensuite entamé le débat.

Le second thème consacré à l'urbanisation s'est imposé pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les recherches sur l'urbanisation et les socio-systèmes urbains dans les pays en développement tiennent une place particulièrement importante au sein de l'ORSTOM. D'autre part, un grand nombre de chercheurs français, spécialistes ou non des recherches indiennes, ont engagé depuis quelques années des études sur les villes de ce pays. Enfin, le gouvernement indien se montre très intéressé par l'approfondissement d'échanges entre spécialistes des problématiques urbaines, comme l'illustre la tenue au cours des dernières années de plusieurs colloques sur la ville réunissant des membres des communautés scientifiques des deux pays. Une rencontre sur le même thème est d'ailleurs prévue en janvier 1988 à Hyderabad. Le thème de la ville permet en outre de poser de façon cruciale la question du rapport entre recherche fondamentale et recherche appliquée, qui est au centre des préoccupations de l'ORSTOM. C'est d'ailleurs pourquoi l'introduction de ce débat a été demandée à Isabelle Milbert, chercheur à l'ORSTOM, qui possède une grande expérience de la planification urbaine en Inde.

Le choix du troisième thème, consacré à la démocratie, s'explique par l'originalité du système politique indien et l'exemplarité de l'Inde parmi les pays en voie de développement. Plusieurs politologues français consacrent leurs travaux à l'étude de ce modèle politique, souvent en collaboration avec leurs collègues indiens. Le débat sur la nature de la démocratie indienne est également important car ce pays, par son système politique, offre un exemple utile à toute réflexion sur les conditions socio-politiques du développement, thème de travail qui intéresse de nombreux chercheurs de l'ORSTOM. Ce débat offre en outre l'avantage de mesurer, sur un problème particulièrement sensible, l'apport du comparatisme. Le débat est introduit par un exposé du professeur Ashwini Ray, directeur du « Centre for Political Studies » de l'Université Jawaharlal Nehru de Delhi, qui se trouvait à Paris, à l'invitation conjointe du CNRS, de la MSH et de l'ORSTOM. Après ce premier exposé, nous avons demandé des réponses à Henri Stern, anthropologue au Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du Sud, à Christiane Hurtig, politologue au Centre d'Etudes et de Recherches Internationales, à Martin Verlet, sociologue à l'ORSTOM et au Professeur Satish Sabberwal, sociologue à l'Université Jawaharlal Nehru de New-Delhi.

**

Les discussions relatives à l'histoire des diverses disciplines en Inde et les témoignages des chercheurs français travaillant en relation ou en collaboration avec des collègues indiens montrent avec force

l'importance de l'apport indien dans le développement des sciences sociales. Roland Lardinois explique par exemple que l'élaboration de la sociologie en Inde s'est développée aux mêmes rythmes qu'en Occident et durant les mêmes périodes. Il montre également comment l'histoire de l'Inde, d'abord faite par les occidentaux, a été réinvestie progressivement par des chercheurs autochtones. Isabelle Milbert et Alice Thorner mettent en avant la qualité des économistes indiens, titulaires de chaires importantes dans le monde anglo-saxon. Ashwini Ray et les chercheurs qui participent au débat consacré à la démocratie témoignent de l'importance du débat suscité par les thèses des politologues, des historiens et des sociologues indiens.

Dès l'Indépendance, l'Inde possédait, grâce à la qualité de sa communauté scientifique, les moyens d'une grande autonomie vis-à-vis de l'expertise étrangère. Les gouvernements successifs ont le mérite d'avoir su offrir aux chercheurs des conditions de travail stables. Les équipes de recherche foisonnent, et consacrent leur travail à des thèmes très variés, dans un contexte où l'interdisciplinarité est encouragée. La haute administration est très liée à ces équipes ; elle n'hésite pas à utiliser leurs compétences pour l'élaboration des politiques de développement économique ainsi que pour la formation des gestionnaires destinés à les mettre en place. La prudence des Indiens face aux expériences étrangères et leur capacité à adapter aux conditions locales des politiques ayant prouvé leur efficacité seront d'ailleurs remarquées au cours des débats.

**

A côté de ces aspects positifs, les intervenants, français comme indiens, s'accordent également pour mettre l'accent sur certaines faiblesses de la recherche indienne. Isabelle Milbert note, par exemple, qu'en dépit des liens entre administrations et milieu scientifique, il existe des difficultés de communication dommageables pour une utilisation concrète des recherches effectuées. Philippe Cadène remarque le retard de certaines universités régionales par rapport aux développements récents des problématiques et des méthodologies. Jean-Joseph Boillot relève le contraste entre la qualité des recherches économiques et un certain retard des analyses sociologiques, dont découlent selon lui les difficultés des chercheurs indiens à élaborer des paradigmes spécifiques à leur société. Marie-Louise Reiniche retrace l'histoire de la coopération entre Indiens et administrateurs anglais et regrette, comme Denis Vidal, une utilisation encore insuffisante de ce corpus d'informations administratives et juridiques. Maurice Aymard fait remarquer cependant, comme historien travaillant dans le domaine européen, qu'il en est de même dans notre pays ; bon nombre des retards attribués aux chercheurs indiens sont en fait partagés par notre communauté scientifique. Enfin, la faible place tenue par les travaux de terrain parmi les études réalisées en Inde est souvent présentée comme un obstacle important au développement de la recherche dans certains champs des sciences sociales.

**

L'urgence des problèmes que connaît l'Inde amène cependant les chercheurs de ce pays à formuler dans plusieurs domaines des deman-

des de collaboration. Ces demandes s'expriment d'au moins deux manières.

Il existe, d'une part, des demandes formelles, exprimées, soit par le gouvernement, soit par des équipes de recherche, en vue de collaborations sur des problèmes techniques. Les divers domaines de la recherche urbaine offrent des exemples divers de ce type de demandes : planification urbaine, mise en place de plans de financement de la construction, gestion des transports, construction de divers réseaux, etc. Dans le champ plus général du développement, l'expérience française en Afrique et en Amérique Latine suscite par ailleurs des curiosités de la part de nos collègues indiens. Le récent accord signé entre I.C.S.S.R. et l'ORSTOM témoigne de l'étendue des champs de commun intérêt.

Il existe, d'autre part, des demandes informelles. Elles s'expriment de façon plus individuelle, au gré des rencontres entre chercheurs. Elles concernent aussi de nombreux domaines et elles doivent être prises en compte avec la plus grande attention dans le contexte d'une coopération entre les deux pays. Il s'agit surtout de demandes dans des domaines théoriques ou méthodologiques marquant le souci permanent de nos collègues indiens de renouveler les modèles prévalents, qui sont souvent d'origine anglo-saxonne.

Là réponse de la communauté scientifique française à ces demandes est déjà bien engagée. La tradition existe déjà avec la création de *Contributions to Indian sociology*, fondée par Louis Dumont et David Pocock, qui, aujourd'hui, sous la direction de chercheurs indiens, reste au cœur des débats sociologiques en Inde. Il faut également citer l'importance des travaux de Daniel Thorner qui ont été au centre de la réflexion sur les conséquences de la révolution verte en Inde.

Hélène Lamicq et Isabelle Milbert précisent alors l'apport de l'expérience française en matière de planification et de gestion urbaine. Jean-Joseph Boillot souligne l'intérêt des économistes indiens pour la planification indicative mise en place par leurs collègues français. Par ailleurs, les apports des chercheurs français en matière d'approche théorique et méthodologique se réalisent, au gré des séjours des chercheurs dans les deux pays et par la réalisation de programmes conjoints. L'enjeu de ces relations est particulièrement important puisqu'il s'agit à la fois de contribuer à inventer des paradigmes mieux adaptés pour l'analyse du système indien et de travailler dans le sens d'une démarche comparatiste à la mise en perspective des spécificités de la situation indienne.

*
**

L'intérêt de ces relations d'échange et de coopération pour la communauté scientifique française a été aussi souligné. Il réside d'abord dans la rencontre d'un monde scientifique multiple et varié, qui possède sa dynamique propre et qui sait développer des problématiques particulières. Les participants s'accordent ensuite pour reconnaître la nécessité de prendre en considération, dans les études de sciences sociales, l'exemple indien, en raison de sa taille et de l'originalité de son expérience tout au cours de son histoire et dans la période postérieure à l'indépendance. Mais l'intérêt de l'expérience indienne se précise véritablement dans les débats internes aux diverses disciplines.

La mise en place d'une pareille coopération ne peut cependant véritablement avoir lieu que si elle est envisagée dans la durée et ses résultats ne peuvent se concrétiser qu'après plusieurs années. Les difficultés de l'entreprise ont été plusieurs fois évoquées durant les débats.

Une première difficulté réside dans la crainte de la communauté scientifique indienne de perdre son autonomie et ses prérogatives au contact de l'étranger. Elle oppose par exemple de fortes résistances au financement de groupes de recherche nationaux par des organisations étrangères.

La curiosité pour les expériences et les travaux étrangers est certes bien réelle, mais elle ne se concrétise pas toujours dans les politiques de recherche. Et surtout, les chercheurs indiens réalisant véritablement des études sur la France sont rares, quelle que soit la discipline envisagée.

Un autre problème naît de la division au sein même de la communauté scientifique française entre spécialistes de l'Inde et non spécialistes, et également entre chercheurs réalisant des études théoriques et chercheurs travaillant dans des domaines plus appliqués.

Spécialistes/non spécialistes, le débat est déjà ancien et transparent souvent dans les interventions des chercheurs français. Il faut, pour le comprendre, situer la recherche française en Inde dans son contexte historique : d'une part, dès le XIX^e, la recherche hindologique française, fondée sur l'étude des textes sanscrits, connaît un important développement ; d'autre part, dès ses débuts, l'Ecole française de sociologie a intégré la dimension indienne dans ses perspectives théoriques, avec Bouglé, mais aussi Durkheim et Mauss. Enfin, les travaux de Louis Dumont s'inscrivent à la suite de cette tradition et influencent grandement (mais non exclusivement) le développement des études anthropologiques et sociologiques de l'Inde dans les dernières décennies. Ce n'est que dans une période récente, sauf exception, à l'exemple de Bettelheim, que des chercheurs venus d'horizons différents, possédant une expérience d'autres aires culturelles, ont engagé des études dans le domaine indien. Leur arrivée se traduit, de façon plus ou moins exclusive, par un intérêt plus prononcé pour les problèmes du changement social et du développement. Elle entraîne une certaine hétérogénéité du milieu, qui rend parfois le dialogue difficile. Elle provoque un important débat sur le poids relatif des particularités indéniables de la société et de la civilisation indiennes par rapport aux changements contemporains, dont l'étude semble exiger de nouvelles problématiques.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que ce débat trouve un écho en Inde. Dans un contexte différent, les chercheurs indiens se partagent toujours en effet entre ceux qui prêtent une plus grande confiance aux théories générales élaborées en sciences sociales et ceux qui appellent de leur vœux la constitution de modes d'analyse et d'élaboration de modèles de développement mieux appropriés à l'exemple indien. Ces interrogations sont d'autant plus importantes qu'elles sont constamment posées dès qu'il s'agit d'élaborer ou d'évaluer des politiques de développement.

L'opposition entre études fondamentales et études appliquées s'inscrit entièrement dans ce cadre de discussion. Ce clivage entre deux styles de recherche reprend d'ailleurs très souvent la division précédente opposant spécialistes et non spécialistes des questions indiennes.

En effet, si la recherche appliquée n'est bien souvent guère éloignée dans ses problématiques et ses méthodes de la recherche théorique, elle est toutefois moins spécialisée, elle repose généralement sur des travaux de courte durée et est moins familiarisée avec les conditions particulières de la société étudiée. Son intérêt, néanmoins, réside souvent dans le regard neuf et comparatif que la multiplicité des expériences dans des pays divers peut apporter.

*
**

L'enseignement le plus marquant de cette journée réside peut-être dans ce constat : les intervenants se sont accordés pour reconnaître l'égalité de niveau de la recherche indienne avec les autres communautés de chercheurs et son indépendance de fait. Mais, pas davantage que pour les autres communautés scientifiques, cela ne garantit à celle-ci la certitude de trouver des voies de recherche spécifiques. L'acquisition de l'autonomie institutionnelle ne suffit pas à assurer une moindre vulnérabilité vis-à-vis des modes intellectuelles d'une période donnée. Or, les chercheurs indiens, tout particulièrement dans le domaine des sciences sociales, sont constamment à la recherche de ce que pourrait ou devrait être leur spécificité afin de trouver les instruments répondant le mieux possible aux questions et aux défis que pose leur société.

Les discussions sur la démocratie indienne illustrent bien ce point.

Le Professeur Ashwini Ray met l'accent sur l'inadéquation des analyses classiques de la science politique pour définir la nature spécifique de la démocratie indienne et pour rendre compte de manière adéquate de l'ensemble de contraintes que ce régime a dû affronter, d'abord dans le contexte du colonialisme puis dans le contexte international contemporain. Plutôt que de partir de la nature formelle des institutions (démocratie libérale, démocratie populaire ou dictature), Ashwini Ray propose d'utiliser la notion de société post-coloniale qui lui semble devoir être le trait le plus marquant du destin des sociétés qui ont connu la colonisation occidentale.

Or le débat qui suit l'exposé d'Ashwini Ray est tout à fait intéressant, non seulement parce qu'il prend acte des critiques formulées, mais aussi parce qu'il renoue le dialogue en quelque sorte à partir de ces critiques. C'est ainsi que Henri Stern, sans sous-estimer les effets de la colonisation, pense que c'est plutôt en cherchant une dynamique propre à la société indienne qu'on peut rendre compte de sa spécificité, même à l'époque contemporaine. Christiane Hurtig estime que, peut-être plus que les antécédents historiques des institutions, c'est la prise en compte de l'arrivée en nombre de nouvelles couches de population, affrontées aux conséquences actuelles de la transformation de la société indienne, qui permet de mieux en comprendre l'évolution actuelle. Quant à Satish Sabberwal, il insiste plutôt sur la nécessité de replacer en quelque sorte la réalité politique actuelle de l'Inde dans une histoire longue. On ne saurait faire référence à tous les intervenants dans ce débat, mais on constatera que chacun des chercheurs présents privilégie une perspective différente pour analyser une même réalité contemporaine. Le problème n'est plus alors de faire une référence abstraite au comparatisme ; il est déjà de savoir quel type de comparaison privilégier. Car, c'est largement

en fonction du champ de comparaison adopté, implicitement ou explicitement, que la réalité de la société indienne apparaîtra dans une plus ou moins grande spécificité.

Dès lors ce qui est mis à jour, dans le tour même que prend le débat, c'est la nécessité fondamentale d'une expression plurielle des points de vue marquant, par contraste, la pauvreté relative des analyses qui prétendent tout savoir d'une société et de ses besoins, du seul fait que tel ou tel type d'analyse est devenu provisoirement hégémonique au sein d'une discipline donnée, d'une communauté idéologiquement homogène, ou pour un groupe de décideurs particulier.

Ainsi l'intérêt des confrontations du type de celles qui ont été organisées dans le cadre de cette journée de l'ORSTOM se révèle bien lié à une exigence fondamentale. En effet, moins encore que dans tout autre domaine de la recherche, il n'existe de connaissances dans les sciences sociales qui puissent prétendre au statut de pures descriptions du réel. Si les résultats acquis peuvent se prévaloir d'une objectivité et méritent d'être connus, cela ne réside pas uniquement dans la capacité des chercheurs à s'abstraire de toute subjectivité ou de tout préjugé culturel. Ce sont, au contraire, ces ressorts que toute recherche mobilise implicitement, et plus que tout, dans ce domaine, il serait absurde de prétendre l'ignorer car là se situent les ressorts de cette confrontation et les présupposés que toute recherche mobilise implicitement.

Au-delà de la volonté de savoir et de la rigueur mise à l'œuvre dans l'acquisition des connaissances, la possibilité d'objectivité de la recherche réside aussi ailleurs : dans la libre-communication des idées et la critique des argumentations et des résultats. C'est l'acceptation de cette norme fondamentale, à savoir la reconnaissance d'une capacité critique chez les autres, qui donne force et intérêt à la recherche scientifique. Et dans les sciences sociales, plus que dans tout autre domaine, le savoir a besoin pour mieux s'orienter et pour progresser, de cet enrichissement et de cette mise à l'épreuve que constitue le dialogue entre des gens dont les intérêts ne renvoient nécessairement ni aux mêmes origines ni aux mêmes orientations.

PREMIERE PARTIE

**PERSPECTIVES ET ENJEUX
DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES
EN INDE**

APERÇU SUR L'HISTOIRE DES SCIENCES SOCIALES EN INDE

*Exposé de Roland Lardinois,
Chargé de recherche au C.E.I.A.S., C.N.R.S.*

Je voudrais présenter un bref aperçu de l'histoire des sciences sociales en Inde en m'excusant du caractère improvisé de mon intervention. Mes intentions sont très modestes ; rappeler quelques faits, quelques noms et quelques dates, esquisser une chronologie, laisser entrevoir quel type de questions il faudrait me semble-t-il poser.

Il peut sembler d'un intérêt purement académique de présenter ce thème en un lieu et devant des chercheurs plus préoccupés par les problèmes de développement de l'Inde contemporaine que par les questions d'histoire. Il me semble cependant que l'histoire des sciences sociales indiennes (c'est-à-dire essentiellement ici l'anthropologie sociale, la sociologie, l'économie et l'histoire) méritent une réflexion qui peut être profitable tout particulièrement à ceux qui pratiquent ces disciplines en étroite collaboration avec les chercheurs indiens. Un premier contact même superficiel et rapide avec le monde intellectuel indien révèle, de notre point de vue, un milieu très dense, très structuré : il y a une vie intellectuelle de type moderne qui s'organise autour d'instituts, d'universités, de journaux et de revues ; il y a des débats qui se développent autour de thèmes spécifiques qui n'auraient pas, en dehors de l'Inde, l'écho particulier qu'ils ont. Bref on est en présence d'une intelligentsia et d'un champ scientifique national qui a son histoire propre, une autonomie relative par rapport aux autres domaines sociaux ; il y a des demandes, des intérêts et des enjeux spécifiques qui varient bien sûr selon les disciplines, comme on l'a entendu ce matin à propos des études urbaines. Il me semble qu'une réflexion autour de ces problèmes est indispensable si l'on veut réellement comprendre nos collègues indiens, les questions qu'ils posent, pourquoi et comment ils se les posent. Et cela, afin de mieux comprendre les questions que nous, nous pouvons poser au monde social indien. Si l'on ne fait pas ce détour par l'histoire pour comprendre, en gros, comment se sont constituées des problématiques spécifiques dans chacune des disciplines qui nous intéressent, on a toutes les chances de se laisser piéger et d'entrer malgré soi dans des débats déjà constitués qui n'ont peut-être rien à voir avec les problèmes que l'on souhaite étudier.

J'aborderai très brièvement les trois grandes périodes autour desquelles se constitue la chronologie de cette histoire. D'une part, les années de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle qui sont marquées par ce que Raymond Schwab appelle « La Renaissance orientale » (Paris, Payot, 1950).

D'autre part, les années 1860-1920, en gros, caractérisées par la

naissance des universités et l'institutionnalisation des sciences sociales en conjonction avec la naissance du mouvement d'indépendance nationale. Enfin, les années postérieures à l'indépendance (1947) qui sont celles de la planification du développement et des sciences sociales.

1. LA RENAISSANCE ORIENTALE

Les conditions de l'apparition et la mise en place des discours savants sur le monde social indien sont inséparables de l'ensemble des bouleversements politiques, économiques, sociaux et culturels qui ont accompagné l'imposition du pouvoir colonial à partir de la fin du XVIII^e siècle. Dès leur arrivée en Inde, les Britanniques héritent les fonctions de collecte de l'impôt foncier et d'administration de la justice. L'imposition dans les années 1790 d'une nouvelle politique foncière qui aboutissait à la privatisation des droits traditionnels sur le sol, alors garantie par le droit occidental, demandait que soit démêlé « le dédale de la coutume et des législations locales ». C'est en réponse à cette demande que les premiers administrateurs coloniaux comme William Jones, Henry Thomas Colebrooke et Charles Wilkins initient un vaste mouvement de connaissance où les intérêts économiques et politiques se mêlent aux spéculations philosophiques et littéraires.

Au début du XIX^e siècle, ce que l'on nomme avec David Kopf l'orientalisme britannique recouvre un fait complexe : la naissance en Inde d'un champ intellectuel au sens moderne du terme et, plus particulièrement, la mise en place d'un champ de production des discours savants sur le monde social indien. Celui-ci s'organise autour d'un groupe d'agents spécialisés que l'on désigne comme les orientalistes, d'une société savante fondée en 1784 par William Jones : l'Asiatic Society of Bengal et sa revue l'*Asiatic Researches*, d'une institution : le Collège de Fort-William, et d'un corps de disciplines dominantes : l'étude des langues et des littératures de l'Inde.

Depuis les premiers travaux de Bernard Cohn, on a l'habitude de faire des orientalistes un groupe distinct et d'opposer ceux-ci aux administrateurs coloniaux et aux missionnaires. Il est nécessaire toutefois de reformuler ces distinctions qui ne me semblent pas toujours pertinentes. D'une part, les orientalistes (occidentaux) se recrutent parmi les deux autres groupes ; d'autre part, il faudrait pour être complet étendre l'étude du milieu orientaliste à sa composante indienne, c'est-à-dire aux fractions de lettrés indiens traditionnels qui gravitent autour du Collège de Fort-William et sont eux-mêmes d'origines sociales et culturelles diverses. On devine donc que la catégorie des « orientalistes » ne constitue pas, loin s'en faut, un groupe homogène et qu'elle appelle une sociologie plus fine des groupes d'agents qu'elle recouvre. Pour aller à l'essentiel, je dirai que l'orientalisme à cette époque se constitue comme un champ spécifique (j'emprunte la notion de champ aux travaux de Pierre Bourdieu) dont les polarités et les enjeux se dessinent et dont la structure est déjà plus complexe qu'on ne le pense communément. Quelques remarques m'aideront à préciser ces réflexions.

Une première dualité importante apparaît dans le domaine scientifique entre la colonie et la métropole qui ne fait que redoubler la dualité du pouvoir colonial indien — (il faudrait d'ailleurs s'interroger sur cette coupure entre les discours des savants, ce que l'on dési-

gne maintenant comme l'indianisme, et son archéologie ; sur ce point je renvoie aux travaux de Sylvia Murr et de Catherine Weinberger-Thomas publiés dans *Purushartha*) — répondant à des demandes diverses qui émanent de lieux différents : il y a, je les ai mentionnées, les demandes du gouvernement colonial, en Inde, qui ne s'accordent pas toujours avec les demandes de l'échelon supérieur du pouvoir colonial, celles de l'East India Company formulées par la Cour des Directeurs à Londres. Mais il y a aussi les demandes et les intérêts propres aux milieux intellectuels européens (français et allemand d'ailleurs avant d'être britannique ; cf. R. Schab et S. Murr) qui s'intéressent à l'Inde. La découverte du sanscrit, les premières recherches sur le droit hindou et sur les systèmes fonciers sont prises dans ce réseau de déterminations multiples et complexes.

Une étude des enjeux intellectuels (et politiques) autour desquels se constitue ce champ de production des discours savants sur le monde social indien met en évidence la permanence d'autres oppositions : je pense en particulier aux débats entre langue savante (le sanscrit) et langue populaire (comme si l'on oubliait que les langues dites populaires, le bengali, le tamoul par exemple n'étaient pas traversées par cette opposition) ou, encore, entre religion savante (le brahmanisme) et l'hindouisme populaire (des basses castes). Tout cela peut paraître de l'histoire ancienne fort éloignée de nos préoccupations sur les sciences sociales aujourd'hui en Inde. En fait, les problématiques qui se sont mises en place dès cette époque sont loin d'être oubliées et elles imprègnent encore de nombreuses recherches. Que l'on songe par exemple aux controverses suscitées à propos de l'hindouisme par les notions de petite et de grande Tradition développées par les anthropologues américains dans les années 1950 ou, encore, comme j'ai essayé de le montrer, aux difficultés que soulève la définition de la famille indivise.

Dans un premier temps, on peut bien sûr rapporter ces prises de position aux origines sociales des agents qui les soutiennent. Et l'on ne manque pas de noter que les administrateurs-orientalistes, d'origine aristocratique et de formation classique (latin, grec), sont plutôt portés vers l'étude du sanscrit, tandis que les missionnaires, d'origine sociale plus modeste et moins bien dotés en capital scolaire et culturel sont partisans des langues vernaculaires. Si cette vue n'est pas fautive, elle reste très schématique et fort incomplète. Le milieu missionnaire est lui-même fort divers quant à sa structure et à l'origine sociale de ses agents. Il faudrait préciser les époques et les lieux : ce qui est vrai des milieux jésuites au XVIII^e siècle en Inde du Sud n'est pas vrai des milieux protestants au début du XIX^e siècle au Bengale. A l'origine des études sanscrites et tamoules, les contributions missionnaires sont importantes. Et la position de William Carey de la mission protestante de Serampore, près de Calcutta, au début du XIX^e est beaucoup plus ambiguë. Là encore, il faut avoir à l'esprit la dualité entre la colonie et la métropole où se tramaient d'autres enjeux.

Je prendrai un dernier exemple qui illustre cette dualité. En 1818 paraît à Londres un livre que les historiens considèrent, aujourd'hui encore, comme la première histoire de l'Inde : *History of India* de James Mill. Cette publication soulève des polémiques, en particulier avec les orientalistes dont les productions favorables à la culture et à la civilisation indiennes sont prises à parti par l'auteur. James Mill

est fonctionnaire de l'East India Company, mais à Londres et non en Inde où il n'est jamais allé ; de plus, il ignore le sanscrit ou toute autre langue indienne. Cette polémique se solde par le triomphe de James Mill dont les thèses deviennent le point de vue légitime dominant et, en contrepartie, la défaite des orientalistes (fermeture du Collège de Fort-William, coupures de crédits pour les publications, redéfinition des programmes de recherches, etc.). L'importance de cette polémique n'est pas anecdotique me semble-t-il, car elle marque un renversement important des positions de pouvoir dans le champ des études indiennes : les orientalistes deviennent en position dominée en Inde, mais en position dominante dans certaines fractions du champ académique européen (création de chaires de sanscrit à Paris et à Oxford, par exemple, réorientation des orientalistes en Inde vers une demande plus spécifiquement indienne, etc.). L'ouvrage de Mill apparaît non comme une interrogation sur l'Inde mais plutôt comme un discours de légitimation du pouvoir colonial en Inde. Ce que je voudrais suggérer, c'est que l'on ne peut réellement comprendre les tenants et les aboutissants de cette polémique sans la resituer dans le champ de la science coloniale où elle s'insère et qui lui donne son sens, et sans reconstruire les relations que ce champ entretient avec le champ du pouvoir colonial. Qui a intérêt à un moment historique donné à la vérité sur le monde social indien ? Pourquoi, par exemple, les orientalistes ont-ils raison en 1790 et tort en 1820 ?

2. L'INSTITUTIONNALISATION DES SCIENCES SOCIALES

Je parlerai d'institutionnalisation des sciences sociales pour désigner le moment où ces disciplines sont reconnues comme telles dans le champ académique et scientifique, lorsque cette reconnaissance donne lieu à la création de chaires d'enseignement, à l'ouverture d'instituts de recherche, à la naissance de publications spécialisées, enfin, à l'apparition de chercheurs professionnels dans chacune de ces disciplines.

Mais je ferais dans le même temps quelques réserves. Je crois qu'il ne faut pas surestimer cette période, comme le font certains auteurs (pour des raisons d'ailleurs très différentes selon que ces auteurs sont américains ou indiens). Pour certains, on ne peut parler de sciences sociales en Inde avant la fin du XIX^e siècle, pour d'autres, pas avant la période indépendante, pour d'autres encore, la recherche des pionniers et des précurseurs s'étend jusqu'aux auteurs des *dharmastra* ! Tel historien du début du siècle jusqu'alors reconnu comme le fondateur de l'histoire économique (R.C. Dutt), est aujourd'hui critiqué pour son aspect partisan — voire, certains lui dénie la qualité d'historien professionnel. Bref, ce que je veux souligner, c'est que la définition même du caractère scientifique ou non de ce type de production est un enjeu de lutte permanent dans le champ scientifique. Mon propos n'est pas ici de prendre parti pour une production, une période contre une autre, mais de rendre compte du pourquoi et du comment de ces enjeux. Aussi, lorsque je parle d'institutionnalisation, je désigne essentiellement un changement de conjoncture, une restructuration du champ des sciences sociales qu'il s'agit d'éclairer. De ce point de vue, plusieurs faits sont à prendre en compte.

Premièrement, dès le début du XIX^e siècle, on assiste à la nais-

sance d'un vaste mouvement réformiste et d'une pensée sociale qui s'expriment dans le langage de la religion et que l'on désigne comme un mouvement de renaissance de l'hindouisme : le Hindu Revival. L'une des conséquences est le développement d'un travail réflexif des Indiens sur leur culture et leurs traditions dont l'exemple le plus caractéristique est certainement Rammohun Roy, communément reconnu comme le pionnier du mouvement réformiste indien. Les thèmes de réflexion privilégiés de ce mouvement sont multiples : les structures familiales et le système des valeurs associées, la situation de la femme, l'infanticide féminin, les mariages d'enfants, le kulinisme, la situation des veuves, le rite de sati, l'éducation, etc. Les écrits des intellectuels indiens du XIX^e siècle témoignent d'une pensée sociale, réformiste, progressiste, et non bien sûr d'un véritable travail sociologique ou anthropologique au sens moderne de ces termes. Mais, dans bien des cas, on assiste à une importation de ces problématiques dans le champ des sciences sociales lorsque celui-ci s'institutionnalise dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Deuxièmement, le XIX^e siècle est également marqué par le développement d'une intense vie associative très variée : il peut s'agir d'associations religieuses et réformistes dont la plus célèbre est le Brahmo Samaj ; d'associations politiques (Landholder's Society, Zamindar's Association) ; d'associations lettrées pour la diffusion de l'enseignement et de la culture occidentale (ce sont par exemple les multiples School Book Societies ou les Literary Societies) mais, aussi, d'associations aux marges du monde académique comme la Bethune Society de Calcutta, la Bengal Social Science Association (qui était la branche indienne de l'International Social Science Association) et, surtout l'association positiviste indienne très active à Calcutta à la fin du XIX^e siècle. C'est en particulier autour de ces dernières associations que se constituent de véritables cercles sociologiques dont l'influence dans les milieux intellectuels indiens (en fait, surtout bengalis) fut importante jusque dans les dernières décennies du XIX^e siècle.

Troisièmement, la création d'un système d'enseignement européen vers 1820 achève le profond bouleversement du champ culturel indien. Malheureusement peu de recherches importantes, à ma connaissance, ont été entreprises dans ce domaine. Je me contenterai donc de ce qui m'apparaît comme quelques suggestions de recherche. Il faudrait entreprendre ici une sociologie des milieux lettrés traditionnels autour des années 1760-1820 qui est une période de crise (au moins au Bengale — mais cette notion de crise est elle-même très controversée) : crise économique, politique, sociale dont les conséquences sont, en ce qui nous concerne, un déclin du système d'enseignement traditionnel, l'effondrement du patronage des lettrés indiens par les cours princières, une émigration de ces lettrés vers Calcutta et une reconversion, variable selon les groupes, dans des professions urbaines indépendantes ou dans l'administration coloniale.

Dans cette conjoncture, la diffusion de l'éducation européenne, liée à la maîtrise de la langue anglaise, contribue à l'apparition de nouveaux groupes d'intellectuels qui rentrent en concurrence dans le champ culturel : ce sont eux qui constituent les leaders du mouvement réformiste et, plus tard, les cadres du mouvement nationaliste. Face à la fermeture, de droit ou de fait, des positions les plus élevées de l'administration coloniale (l'Indian Civil Service), certaines fractions d'intellectuels indiens trouvent des débouchés dans les universités qui

s'ouvrent dans les années 1850. On peut faire l'hypothèse qu'à la fin du XIX^e siècle, l'université devient le pôle dominant du champ intellectuel indien et l'histoire la discipline également dominante. La biographie de R.G. Bhandarkhar (1837-1925), historien spécialiste de l'Inde ancienne, pourrait servir ici d'illustration.

Quatrièmement, on ne peut comprendre bien des effets que produisent ces différents mouvements d'investigation du social sans prendre en compte une tradition statistique coloniale qui se met en place dès la fin du XVIII^e siècle. Un des effets majeurs les plus constants de ces travaux statistiques est un effet d'objectivation, effet qui va croissant à partir des années 1870 et de la mise en place des recensements décennaux. Je donnerai quelques exemples pour illustrer mon propos. Au début du XIX^e siècle, ce sont les premiers comptages démographiques qui mettent en évidence le déséquilibre du sex-ratio dans les provinces du Nord-Ouest de l'Inde et, par là, l'infanticide des jeunes filles. Et les tentatives de mise en place de l'état civil visent à contrôler la politique de répression à l'égard de ces pratiques. Les premières statistiques sanitaires publiées par l'armée puis les données censitaires régulières, objectivent épidémies et famines et contribuent à en faire un enjeu politique. Et il en va de même de l'enregistrement de la situation matrimoniale lorsque « orthodoxes » et « progressistes » s'affrontent autour de la réforme de l'âge au mariage entre 1880 et 1920.

Mais cette tradition statistique coloniale a eu un autre effet important sur le développement des sciences sociales indiennes, en particulier de l'anthropologie. L'enregistrement des castes lors des recensements (outre les effets sociaux pervers produits sur les rapports entre les groupes) est à l'origine de nombreuses investigations ethnographiques qui ont donné lieu à la publication de rapports provinciaux (*Castes and Tribes Reports*) aujourd'hui encore sources de références. Les recherches anthropologiques d'abord liées aux recensements s'en distinguent progressivement et, en conjonction avec les travaux individuels de quelques intellectuels indiens, une véritable école anthropologique indienne se dégage : en 1905 est organisé le *Ethnographic Survey*, en 1915 naissance du *Journal of the Bihar and Orissa Research Society*, en 1921 Sarat Chandra Roy qui poursuit une œuvre assez solitaire fonde la revue *Man in India*, enfin, à l'indépendance est créé le *Anthropological Survey of India*.

Cinquième et dernier point que je ne ferai que mentionner (mais qui n'est pas le moins important), c'est la naissance du mouvement nationaliste (le Congrès national indien est fondé en 1885). Celui-ci va profondément marquer tous les débats scientifiques (sciences sociales et sciences exactes incluses) qui se polarisent autour des deux positions extrêmes, science coloniale/science indigène (*swadeshi*) ou, encore, dans l'opposition entre science et *swaraj* (indépendance).

Je voudrais maintenant revenir sur le développement plus particulier de la sociologie. C'est à Bombay qu'est créé en 1919 le premier institut de sociologie par Patrick Geddes qui était un géographe. Il est remplacé par G.S. Ghurye quelques années plus tard. K.M. Kapadia, I. Karve et M.N. Srinivas, pour ne citer que les noms les plus connus, ont été élèves de Ghurye. Mais on devine, à la lumière des faits que je viens d'évoquer, qu'il est difficile d'isoler cet événement pour en faire la date fondatrice de la sociologie indienne. Paradoxalement, alors que c'est à Calcutta que la vie intellectuelle était concentrée, que

le positivisme y avait été le plus sensible, que la sociologie était enseignée avec la philosophie à l'université dès les années 1900, Calcutta n'émerge pas comme un grand centre de recherche sociologique. (Cependant, c'est un centre important pour l'anthropologie et pour l'économie.) En dehors de Bombay, le second centre important est Lucknow, fondé il est vrai par deux Bengalis. Je voudrais ici attirer l'attention sur l'école de sociologie de Lucknow qui est assez peu connue. Elle se développe dans les années 1930 autour de Radhakamal Mukerjee et de D.P. Mukerji dont les biographies mériteraient une présentation détaillée. Par leur enracinement dans le mouvement de renaissance bengalie, leur engagement politique et leur activisme social, leurs trajectoires socio-professionnelles font assez bien apparaître, me semble-t-il, les contradictions, ou les tensions, qui les animent et qui laissent leurs marques sur le type de sociologie qui s'est développée à Lucknow : une sociologie très critique, tant à l'égard des approches européocentriques de l'Inde que de certaines traditions indiennes.

3. LA PLANIFICATION DES SCIENCES SOCIALES

Pour résumer mon propos, je dirai que dans les années 1930, en simplifiant, la recherche en Inde se structure autour de deux pôles : d'une part, une recherche conduite par des fonctionnaires coloniaux, pour la très grande majorité membres de l'ICS, induite directement par les besoins pratiques de l'Etat colonial (les travaux sur les castes en fournissent, en un sens, l'exemple le plus caractéristique) et, d'autre part, une recherche de type académique, conduite par des chercheurs indiens qui appartiennent pour une grande part au champ universitaire et sont très influencés par le mouvement nationaliste (une illustration pourrait en être l'école historique indienne).

Mais ce ne sont là que des pôles extrêmes. Entre les deux, toutes les situations sont possibles et l'ensemble est beaucoup plus complexe que cette opposition ne le laisse entrevoir. Ainsi, de nombreux fonctionnaires coloniaux britanniques font, parallèlement ou successivement à une carrière administrative, une œuvre de chercheur : on peut citer le cas de J.H. Hutton, Commissaire du recensement de 1931 et, quelques années plus tard, professeur d'anthropologie à Cambridge, ou celui de Moreland, premier grand historien de l'Inde moghole. Du côté indien, on observe des cas de trajectoires, pour une part, homologues. Ainsi R.C. Dutt quitte l'administration coloniale pour se consacrer à la rédaction de son histoire économique de l'Inde. Ils peuvent au contraire rester dans l'administration et se consacrer à un travail essentiellement de recherches : c'est le cas par exemple de L.K. Ananthakrishna Iyer, Superintendant of Ethnography pour l'Etat de Cochin au début du siècle et, ultérieurement, Directeur du département d'anthropologie de l'Université de Calcutta.

Ce ne sont là que quelques exemples afin de suggérer des types de trajectoires qu'il faudrait envisager dans leur globalité. Pour cela, une sociologie du champ de l'administration coloniale est nécessaire : j'ai souligné que l'opposition fondamentale est ici entre l'ICS (dont les membres semblent avoir détenu un quasi monopole de la recherche), et les autres services coloniaux, tout particulièrement, les services de l'éducation qui était le corps le plus prestigieux de l'ensemble

des corps subalternes à l'ICS (et le seul corps facilement accessible aux Indiens). Pour de multiples raisons (origine sociale des agents, définition des postes, subordination à l'ICS), les fonctionnaires britanniques des services de l'éducation, à quelques exceptions notables, n'ont pas conduit de grandes recherches sur l'Inde, laissant ainsi cette place vacante pour les fractions académiques des intellectuels indiens.

Enfin, pour comprendre le développement des sciences sociales au début du siècle, il faudrait analyser la politique scientifique coloniale et la réponse du mouvement nationaliste que j'ai évoquée précédemment. La planification du développement et des sciences sociales, si elle s'impose avec force après l'indépendance, a ses origines dans les expériences des années 1930. Aussi, là encore, je crois qu'il ne faut pas surestimer la coupure que représente l'indépendance. Certes, la nature du système politique change ; de même que changent les moyens mis à la disposition de la recherche autant que ses finalités. Mais il y a aussi une assez grande permanence des structures et des agents dans ces structures (de nombreuses institutions de recherches mises en place dans les années 1930 ne font que changer de nom, en conservant parfois leur sigle).

Le Indian Advisory Committee créé en 1899 et, surtout, le Board of Scientific Advice créé en 1903 sont les deux premiers organismes chargés de définir une politique scientifique coloniale. Celle-ci vise à la fois à rationaliser l'exploitation des ressources du pays au profit du commerce britannique et à répondre aux problèmes spécifiques du développement rural (problèmes que la répétition des famines soulève de manière aiguë). Dès la mise en place de ces organismes, une opposition qui va subsister se manifeste entre, d'une part, l'IAC partisan d'une division entre une recherche fondamentale faite en Angleterre et une recherche appliquée faite en Inde et, d'autre part, le BSA qui défend l'indépendance de la recherche faite en Inde. Le développement du mouvement swadeshi à partir des années 1905-1910 qui met en cause la finalité de la politique scientifique coloniale contribue à la définition, par le mouvement nationaliste, d'une contre-politique plus favorable aux intérêts indiens. C'est au milieu des années 1930 que se situent les premiers efforts de planification économique associés à une réorganisation des services statistiques et à des propositions de grandes enquêtes socio-économiques. En 1934 un Planning Committee est mis en place auprès du gouvernement de l'Uttar Pradesh ; et il faut noter que les sociologues et les économistes de Lucknow sont étroitement associés à cette expérience. En 1938 est fondé le National Planning Committee que préside Nerhu et auquel participe, entre autres, Radhakamal Mukherjee. On voit encore apparaître ici l'intérêt que représente l'étude de l'école de Lucknow. A ma connaissance (mais peut-être est-ce un manque d'information) il me semble que la sociologie qui s'est développée à Bombay est restée plus indépendante des demandes qui émanaient du champ politique.

Je terminerai par un rapide survol du développement institutionnel qui marque les années postérieures à l'indépendance. L'université qui reste dans les quinze premières années le centre de la recherche voit son influence diminuer pour des raisons structurelles (afflux d'étudiants, encadrement insuffisant) et politiques (les universités passent sous le contrôle des Etats fédéraux, le choix de la langue d'enseignement n'est pas fixé). Elles sont concurrencées par de nouveaux instituts de recherche (Delhi School of Economics, Institute of Econo-

mic Growth, Indian Statistical Institute) et par la création des Institutes of Technology.

En 1968, la création du Indian Council for Social Science Research (ICSSR) marque un nouveau développement de la politique en sciences sociales. Une dizaine d'instituts de recherche centrés sur les problèmes du développement sont alors créés. Dominés par des économistes, ces instituts qui peuvent associer recherche et enseignement, conduisent des études principalement au niveau régional et en liaison étroite avec les demandes, en fait, des Etats fédéraux. Dans ce contexte, on voit que la question de l'autonomie de la recherche conduite dans ces instituts se pose de manière aiguë. Les chercheurs rappellent d'ailleurs très fréquemment l'indépendance et la liberté de travail dont ils jouissent, pointant ainsi l'ambiguïté de leur position.

Enfin, je voudrais signaler l'existence d'un autre groupe d'instituts consacrés aux études de « développement alternatif ». Je pense en particulier aux instituts qui se réclament de l'idéologie gandhienne ou post-gandhienne (par exemple le mouvement Bhoodan de Vinoba Bhave). Je pense qu'il serait erroné de ne pas les prendre en compte. Souvent financés par le ICSSR, ces instituts appartiennent de fait au champ scientifique indien, comme en témoigne le fait qu'ils peuvent servir, pour certains sociologues, de pôle négatif de référence.

Bien d'autres questions auraient pu être abordées ici, par exemple, l'étude des publications dont je n'ai rien dit ; celles relatives au rôle de l'Etat comme incitateur de recherches ; ou, encore, les relations que les sciences sociales indiennes entretiennent avec le champ international de la recherche (je pense en particulier aux rapports de domination avec les Etats-Unis sur lesquels le livre récent de George Rosen apporte des éléments éclairants, au moins pour les sciences économiques dans la conjoncture des années 1950-1960), etc.

Cet exposé sommaire n'aura peut-être pas été complètement inutile si j'ai pu faire entrevoir la profondeur historique qu'il faut prendre en compte pour penser l'histoire des sciences sociales indiennes et l'extrême complexité du champ auquel on a affaire.

COMMENTAIRE SUR L'EXPOSE DE ROLAND LARDINOIS

*Kapil Raj,
Enseignant à l'E.N.S.T.*

Ma réflexion sur l'histoire des institutions et des disciplines scientifiques en Inde m'amène à penser que les sciences sociales dans ce pays restent héritières, et en même temps prisonnières, des perspectives de la période que Roland Lardinois a décrite, en particulier en ce qui concerne l'influence de l'orientalisme puis les diverses problématiques du XIX^e siècle. Je pense que le contexte de la colonisation britannique est très important pour les sciences sociales, au sens contemporain du terme. La colonisation britannique donne une nouvelle vie à une élite hindoue qui prend une nouvelle conscience de son identité à travers les travaux des orientalistes. Dans le même temps, leur orgueil est blessé par le colonialisme comme par le prosélytisme des missionnaires européens.

A cause de cela, il y a au milieu du XIX^e siècle des mouvements réformistes, un nouveau regard sur l'hindouisme, qui donnent lieu à une conscience nationaliste. C'est dans ce contexte qu'est ressenti le besoin de développer les sciences sociales afin d'enrichir la capacité d'analyse du mouvement nationaliste. Pour les marxistes en particulier, cela paraissait essentiel parce qu'en liaison nécessaire avec le développement technologique.

Après l'indépendance, certaines disciplines prennent beaucoup d'importance, en particulier l'économie et la sociologie. Mais il n'y a pas de véritable créativité. En fait, on prend comme donnée certains modèles développés en Occident et on veut montrer que l'on peut faire aussi bien en Inde. Mais il n'y a pas de renouvellement, pas de questionnement.

Il y a peut-être une exception qu'il faut mentionner ; c'est en histoire (Southern Studies) où il y a des chercheurs qui commencent à réexaminer les données sous un angle différent. Mais ce n'est pas le cas dans ma discipline, en histoire et en sociologie des sciences où s'exprime surtout un ressentiment d'inspiration nationaliste.

Déjà au XIX^e siècle, il y a le sentiment, argumenté sur la base de l'orientalisme, que les hindous avaient tout inventé avant l'arrivée des musulmans, lesquels avaient accaparé ce savoir sans reconnaître leur dette. Ensuite, viennent les Européens qui nous redonnent ce savoir. C'est vécu comme une seconde insulte. Puis pour retourner le couteau dans la plaie, arrive Joseph Needham qui vient rétablir les faits historiques du développement scientifique. Manque de chance, il attribue presque toute l'origine de ce développement aux Chinois. L'Inde n'est même pas mentionnée ! Ce n'est bien sûr qu'un exemple, mais il est également révélateur à mon sens du climat dans lequel se sont développées les sciences sociales en Inde.

DEBAT

Philippe Cadène

Je voudrais ajouter quelques remarques concernant la géographie. On parle en effet avec raison de l'influence britannique dans le développement des sciences sociales en Inde. En géographie cependant, à travers cette influence britannique, c'est l'Ecole française de géographie régionale de Vidal de la Blache qui a pénétré les universités. L'impact fut si important, qu'aujourd'hui encore, dès que l'on quitte les universités des plus grandes métropoles où les chercheurs lisent beaucoup les travaux américains et sont très marqués par les orientations et les méthodes développées outre-atlantique depuis les années cinquante, dans beaucoup d'autres lieux, je pense aux universités que je connais bien dans le Rajasthan, nos collègues indiens lisent toujours Vidal de la Blache et réalisent des travaux qui répondent à ses indications et à celles de ses successeurs. Le géographe français est ainsi accueilli avec un grand intérêt. Il existe un réel désir de connaître l'évolution et les tendances actuelles de la discipline dans notre pays.

Alice Thorner

En ce qui concerne les économistes indiens, Roland a fait référence au livre de George Rosen et à l'influence des Américains. Mais il est nécessaire de noter que les premiers étudiants indiens à venir en Angleterre ont presque tous fait des études de droit. Devenant avocats ou avoués, ils pouvaient faire des carrières très lucratives. Mais avec l'indépendance et les débuts d'une planification nationale, sous l'impulsion de Nehru, un grand nombre de jeunes gens de très grande qualité sont venus suivre des études à la London School of Economics et à Cambridge. Ils sont devenus des économistes de réputation mondiale à tel point qu'ils occupent aujourd'hui les premières chaires d'Economie Politique en Angleterre.

Isabelle Milbert

Dans le cadre de l'exposé de Roland, et plus particulièrement concernant la sociologie, il me semble important de noter que Srinivas considère Patrick Geddès comme le fondateur de la sociologie en Inde.

Roland Lardinois

Effectivement, il a fondé la première chaire de Sociologie à Bombay.

Alice Thorner

Malheureusement, il a choisi pour lui succéder Ghuryé qui vient de mourir à presque cent ans et qui a jugulé la sociologie indienne autant qu'il pouvait.

Isabelle Milbert

Je suis frappée de constater qu'en Inde, les chercheurs ont pu travailler dans un contexte très stable depuis l'indépendance, ce qui donne aux sciences sociales indiennes une toute autre dimension que dans la plupart des pays en voie de développement.

Je constaterai aussi la très grande qualité de la recherche tournée vers le développement économique. Je partage l'opinion d'Alice et pense comme elle que les économistes ont été en pointe, peut-être en raison des priorités gouvernementales et en particulier du rôle moteur de la commission du Plan.

Jean-Luc Chambard

La question que je me pose est plus générale : je me demande dans quelle mesure on peut parler de sciences sociales pour la première période décrite par Roland Lardinois et même pour l'ensemble du XIX^e siècle. Pour qu'il y ait sciences sociales, il faut en effet qu'il y ait une attitude scientifique et que l'on s'occupe de la société. Ce n'est pas parce qu'on fait du sanscrit, qui rentrerait dans une anthropologie au sens large, que l'on fait des sciences sociales. Les sciences sociales sont nées, mettons avec Ghuryé, quoique ce dernier

ait contribué à les étouffer aussi. Je crois qu'il y a risque de glissement de vocabulaire. Car, pour le XIX^e siècle, il y a là toute une pensée qu'on pourrait rattacher à l'histoire de l'imaginaire à la mode aujourd'hui, plus qu'aux sciences sociales.

Il y a une autre question qui me semble plus essentielle : pourquoi les anglais voulaient-ils connaître la société indienne, les institutions indiennes et pourquoi ont-ils encouragé l'étude des textes indiens ? Mais évidemment pour une raison juridique ! Ils voulaient reconstituer le droit hindou, ils voulaient fabriquer un « Hindu Code Bill ». C'était donc de l'administration sociale, pas des sciences sociales.

Roland Lardinois

Je pense que vous avez raison sur certains points. Mais regardons l'histoire. L'histoire se développe comme discipline dès le début du XIX^e siècle. Le livre de Kopp est riche d'informations à ce sujet. Si l'œuvre de James Mill a suscité une controverse de la part des orientalistes, c'est qu'on avait déjà affaire à un milieu d'historiens avec des publications derrière eux, avec des thèmes dégagés, des positions ; on a là un champ historiographique bien existant.

Jean-Luc Chambard

Si l'indianisme a joué un rôle indirect dans les sciences sociales, c'est plutôt à mon avis en restaurant une identité, un passé, et en inspirant pour une part le mouvement de réformes sociales et religieuses.

Roland Lardinois

Pour revenir à l'histoire, il me semble que l'on juge un peu trop négativement les travaux en montrant ce qu'ils ont dépassé aujourd'hui. Il me semble que dès 1820, les publications montrent que le milieu était déjà bien constitué.

Jean-Luc Chambard

Certes, c'est en histoire que ça marchait le mieux, mais c'était tout de même de l'histoire événementielle plutôt que de l'histoire sociale.

Jean-Joseph Boillot

Juste une question par rapport à l'histoire des économistes et des sociologues : on a beaucoup dit que les économistes indiens excellent dans le domaine du développement, mais leurs pensées s'inscrivent à l'intérieur des paradigmes de l'économie occidentale, qu'elle soit de type marxiste, ou, moins fréquemment, de type néo-classique. Certes, un changement a pris place au début des années 70 avec les travaux assez opposés de Gunnar Myrdal et Shultz, mais pour l'essentiel, les économistes indiens se situent dans le cadre de l'économie du développement occidental où les particularités indiennes ne sont que des imperfections dans les modèles théoriques. Notamment, ils ont beaucoup travaillé sur les modèles de Lewis, auxquels ils ont apporté des

perfectionnements remarquables. Mais peut-on fonder une économie basée sur des paradigmes de types occidentaux, notamment basés sur la notion de conflits de classes ou de société de marché ? Dans quelle mesure ne peut-on pas penser (et c'est là qu'intervient la liaison avec la sociologie) que chaque espace social dispose de son champ de paradigmes. Je fais référence à l'économie japonaise qui a fait un saut qualitatif assez récemment lorsque Michio Miroshima, dans son ouvrage « Confucianisme et capitalisme » réinjecte l'histoire économique du Japon à partir d'une rupture totale avec l'économie occidentale. Il montre comment l'impact de la culture japonaise conduit à des attitudes et à des mécanismes qui paraissent analysables à travers les modèles occidentaux mais qui n'ont en réalité pas du tout la même substance. Les notions de marché ou de capitalisme d'Etat ne sont en fait aucunement pertinentes pour comprendre l'économie du Japon.

Est-ce qu'il n'en serait pas de même en Inde ? Cela expliquerait peut-être le caractère abstrait des débats entre les économistes indiens, ceux-ci ne disposant pas de concepts réellement appropriés à la société et à la culture indienne. On pourrait prendre comme exemple le dilemme entre la pensée de Nehru et celle de Gandhi en matière de développement. Il est frappant de constater que les économistes indiens n'ont pas su formaliser scientifiquement les préceptes gandhiens, ni même ceux de Nehru. Or l'économie trouve une substance importante dans la sociologie dès lors que l'on arrête de postuler que les gens sont des homo-economicus ou que les structures économiques suivent une logique marxiste ou keynésienne.

Ma question est alors la suivante : est-ce que cet état de fait n'est pas dû au retard de la sociologie indienne par rapport à une discipline économique très avancée en Inde, mais au prix de son occidentalisation, ou encore à la séparation classique en Occident des réflexions sociologiques et économiques ? Le fossé me paraît beaucoup moins prononcé entre la sociologie politique et l'économie. Je pense là à P. Bardhan en Inde ou aux travaux remarquables de Francine Frankel ou des Rudolph à l'université de Chicago.

Un interlocuteur indien non inscrit

Il me semble que pour comprendre le débat dans les sciences sociales en Inde, il faut prendre en compte deux dimensions : une première dimension à laquelle il a été surtout fait référence jusqu'ici et qui a sa validité, surtout jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle : c'est l'histoire des institutions, de l'orientalisme, des projets britanniques, etc. Mais tout cela, c'est l'histoire de l'Inde vue par les occidentaux. C'est l'histoire de l'Inde expliquée aux Indiens. Et puis, il y a une seconde dimension qui se développe à la fin du XIX^e siècle, une vision de l'Inde et de son économie complètement différente, une vision de l'Inde par les Indiens eux-mêmes. Je pense par exemple aux questions que des gens comme Dada Bhai Navraji ont commencé à poser. Leur interrogation principale portait sur les effets de la colonisation, en particulier sur le sous-développement et la pauvreté. Il me semble que les termes du débat qui ont été posés à cette époque continuent d'orienter les questions aujourd'hui et il faut véritablement en tenir compte.

Michel Izard

Après avoir entendu ce rapide historique de l'évolution des sciences sociales en Inde, j'aimerais revenir à une des questions qui étaient à l'origine de cette journée : comment pourrait-on caractériser la spécificité de la recherche française sur l'Inde et comment pourrait-on concevoir la complémentarité de ces travaux avec ce qui se fait ailleurs et d'abord en Inde ? Egalement, en quoi la recherche française répond-elle à des interrogations posées par les chercheurs indiens ? C'est-à-dire, au fond, qu'est-ce qui justifie l'existence de cette recherche française et éventuellement son développement ?

Denis Vidal

Je voudrais répondre de manière très partielle à Jean-Joseph Boillot et à Michel Izard, c'est-à-dire en ne prenant provisoirement en compte qu'une des spécificités actuelle des recherches faites en Inde. Il existe un certain nombre de chercheurs en sciences sociales de grande valeur comme Ashis Nandy, Sudhir Kakar ou Rajni Kothari, et d'autres encore, qui ont, me semble-t-il, une sorte d'orientation générale commune. Partis d'une conception relativement académique de leurs disciplines respectives (sciences politiques, psychologie sociale, histoire des sciences, etc.), ils remettent en cause certaines des normes du discours académique et cherchent des formes d'expression pour leurs travaux que nous aurions personnellement plutôt tendance à ranger sous la rubrique de l'essayisme. C'est pourtant dans ces travaux, me semble-t-il, que s'exprime cette recherche d'une spécificité indienne et les nouveaux paradigmes auxquels Jean-Joseph Boillot faisait allusion. Or, et c'est la question que soulevait Michel Izard, ce sont ces mêmes chercheurs qui développent en ce moment une réelle curiosité pour tous ceux des intellectuels français ayant marqué les années 60 (Foucault, Derrida, etc.). Ils les lisent d'ailleurs dans des traductions anglaises et surtout après que ces auteurs aient été popularisés aux Etats-Unis. Leurs travaux intéressent d'autant plus les Indiens qu'ils mettent en cause certains des paradigmes en sciences sociales sur lesquels ceux-ci continuent le plus souvent de travailler, en bons élèves des Anglo-Saxons.

Kapil Raj

J'ajouterai tout de même, et je pense par exemple à Foucault, que la compréhension de ces auteurs est modifiée parce qu'elle passe par le filtre de la compréhension qu'en ont les Anglo-Saxons.

Michel Izard

Mais quels sont les fondements intellectuels, théoriques, thématiques d'une sorte de défense et illustration de l'indianisme français dans ses rapports avec les autres indianismes et d'abord bien sûr les sciences sociales telles qu'on les pratique en Inde ?

Denis Vidal

Mon point de vue est que l'attente actuelle de certains chercheurs

indiens vis-à-vis des Français est dans une réflexion critique commune des paradigmes dominants durant les dernières années.

Olivier Herrenschmidt

Effectivement, l'accent que mettent les Français sur le symbolisme et les représentations ne se retrouve pas chez les Anglo-Saxons ou chez les Indiens.

Alice Thorner

Je veux signaler pour ceux qui l'oublieraient que le premier chercheur étranger à réaliser une étude de terrain dans l'Inde indépendante a été Louis Dumont. Cette tradition s'est beaucoup amplifiée depuis.

Jean-Joseph Boillot

On peut donner un exemple de l'impact des travaux de Louis Dumont parmi les économistes. On teste actuellement des modèles économiques en partant des hypothèses données dans « Homo Hierarchicus » en les appliquant par exemple au modèle de l'équilibre général de Walras (voir les travaux d'Akerlof, 1984). Et ça change tout ! L'introduction du concept d'asymétrie dans le modèle en modifie complètement les conclusions. On prend conscience aujourd'hui que le fait d'avoir affaire à des institutions, à des valeurs ou à des attitudes différentes, transforme complètement le fonctionnement des modèles. Les travaux de Srinivas sont également l'objet d'une étude approfondie chez les économistes Américains.

Marie-Louise Reiniche

Votre exemple américain recoupe une question que je me pose depuis votre première intervention. Est-ce qu'un modèle établi par un économiste peut répondre aux questions que se posaient Gandhi en particulier, ou même Nehru, qui poursuivaient des finalités globales, à la fois sociales, politiques et religieuses ? N'y a-t-il pas un décalage entre ces modèles économiques et des finalités plus générales informées par les valeurs prégnantes de toute une culture ? Vous nous dites qu'aux Etats-Unis, on essaie de le résoudre. En Inde, si j'en crois certaines analyses récentes (dans le volume édité en 1984 par S.N. Eisenstadt, R. Kahane et D. Shulman, ainsi que dans le numéro d'*Esprit* sur « La démocratie indienne »), l'intérêt réel porté au développement économique pour lui-même, aussi bien que la dynamique propre du politique, ne paraissent pas avoir été complètement dissociés d'un certain souci de philosophie sociale visant à intégrer les multiples composantes culturelles, aussi bien religieuses que profanes.

Claude Markovits

A titre d'information, il y a eu quand même un plan gandhien qui a été rédigé en 1944 par S.N. Agarwal et dans lequel il y avait une tentative de quantification des objectifs économiques de Gandhi et qui a reçu la bénédiction de Gandhi lui-même. Evidemment, on peut

discuter du niveau de formalisation théorique de ce plan, mais on ne peut pas nier que l'expérience ait été tentée.

Bertrand Gérard

Je voudrais répondre à Michel Izard à un niveau très élémentaire et très local, celui de l'ORSTOM : sachant que l'ORSTOM travaille en milieu intertropical dans toute une série de disciplines liées au développement, et sachant aussi qu'il existe d'autres communautés scientifiques ayant atteint une certaine maturité, comme en Inde ou au Brésil, qui s'intéressent à des questions identiques, indépendamment du terrain où l'on travaille, comment peut-on faire l'économie du contact avec ces communautés ? C'est pourquoi, à mon sens, l'intérêt pour des chercheurs français allant en Inde n'est pas seulement de travailler sur l'Inde, c'est aussi de se confronter à des collègues qui ont une tradition différente de la leur mais qui réfléchissent sur les mêmes questions qu'eux et qui peuvent leur apporter des points de vue complémentaires. En conclusion, ce que je voudrais dire, c'est qu'il est indispensable que notre communauté scientifique s'ouvre sur les autres communautés scientifiques travaillant dans les mêmes champs.

Isabelle Milbert

Je voudrais reprendre un des aspects de la question de Michel Izard concernant la demande indienne. Partant de mon expérience, je voudrais distinguer deux niveaux : celui des discours et celui de la réalité. Le discours indien est : nous n'avons pas besoin de chercheurs étrangers en sciences sociales, nous avons besoin de la coopération à long terme de chercheurs étrangers en sciences dures, dans les technologies de pointe ; cela va dans le sens d'un certain mouvement amorcé il y a quatre ou cinq ans entre la France et l'Inde. Dans la réalité, il y a au contraire un sentiment très fort, identique à celui dont parlait Bertrand Gérard en ce qui concerne les chercheurs français, un désir de la richesse apportée par le désenclavement, les échanges intellectuels. Je crois qu'un chercheur étranger qui arrive avec des idées un peu neuves, une méthodologie originale sera toujours accueilli avec une réelle curiosité.

Marie-Louise Reiniche

Je voudrais revenir en arrière avec le problème que posait Jean-Luc Chambard sur le statut des sciences sociales en Inde au cours du XIX^e siècle. Ce qu'il y a eu à cette époque, c'est principalement la constitution d'un corpus d'informations très précises faites sur la société. Ce corpus correspond bien à la réalité originale d'une époque marquée par la rencontre de deux cultures et il représente un intérêt multiple. Il est pan-indien puisque sa constitution vise à fonder une législation valable pour le sous-continent. Il est plus anglo-indien que spécifiquement hindou, car si les Britanniques ont fait appel à des informateurs indiens et surtout brahmanes, ceux-ci se sont adaptés pour « inventer » leur tradition à la demande (comme le montre bien J.M. Duncan Derrett). C'est aussi, entre autres à travers les procès, une fantastique source d'archives relativement peu exploitée, sur les

relations sociales, les teneurs foncières, le droit civil dans des contextes précis et, plus généralement, sur les processus d'ajustement et de compétition face aux données nouvelles ouvertes par l'administration britannique.

Denis Vidal

Je pense que Marie-Louise Reiniche a raison d'insister sur l'importance du corpus qui s'est constitué à propos de la société indienne sous la direction d'administrateurs anglais car cela représente un effort à mon avis jusque là inégalé pour décrire cette société. Contrairement à Jean-Luc Chambard, je ne pense pas que la tradition monographique d'après-guerre constitue une « origine » des sciences sociales en Inde. Je pense que ces monographies constituent plutôt un héritage tardif de ces traditions développées à l'époque coloniale.

D'autre part, mais ce serait tout un débat, il me semble que s'il y a des affinités entre les traditions françaises et indiennes, elles se situent probablement dans une méfiance et un désintérêt vis-à-vis du positivisme, qui n'exclut d'ailleurs pas une fascination abstraite pour celui-ci.

Jean-Luc Chambard

Il existe une entente entre la pensée brahmanique et la pensée anglaise en matière de droit. L'esprit juridique français est incapable de comprendre cela.

Isabelle Milbert

Il est vrai que si l'on reprend la discussion juridique ayant précédé la création de la Corporation Municipale de Bombay en 1888, les enjeux posés étaient de vrais enjeux de service public, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui.

Roland Waast

Je suppose que Michel Izard n'est toujours pas satisfait des réponses qui ont été données à sa question, que je trouve essentielle. Je pense que s'il ne trouve pas cette réponse, c'est parce qu'il suppose implicitement que l'intérêt de la recherche française en Inde s'attache à la confrontation entre traditions de recherche diverses au sein de disciplines bien constituées. Or peut-être faudrait-il chercher quelles sont les lacunes actuelles du savoir, aussi bien en France qu'en Inde, et quelles seraient les nouvelles recherches et les nouveaux terrains qui pourraient les combler. Je crois que c'est plutôt dans cette perspective que des réponses sont à donner. Nous manquons de paradigmes neufs, qu'un « exotisme » et un comparatisme peuvent stimuler. C'est d'autant plus important qu'il y a aujourd'hui, par exemple, un besoin de recherches, formulé par certains gouvernements même, pour trouver des solutions alternatives aux expertises réalisées, par exemple, dans le cadre conceptuel de la Banque Mondiale, du F.M.I., du seul modèle « monétariste ».

Michel Izard

Je pense que dans le cas des pays non occidentaux, il existe divers degrés d'interaction entre les chercheurs français et les communautés scientifiques étrangères. Dans le cas de l'Afrique, si la comparaison a un sens, on peut dire qu'il y a peu d'interactions réellement significatives pour l'évolution de nos disciplines et de leurs méthodologies. En Inde, tout au contraire, il y a interactivité forte, d'où un effet en retour sur le contenu même des recherches.

Jean-Joseph Boillot

En ce qui concerne l'interactivité, notre expérience de collaboration en économie montre qu'elle est rarement dans le sens Inde-France. Il y a peu de curiosité des chercheurs indiens vis-à-vis de la France, sauf depuis peu dans le domaine de la planification où ce qui a été développé en France avec la planification indicative semble aux Indiens le seul modèle qui permette d'avoir un regard critique sur leur propre planification. Ils ont montré, entre autres, l'extrême difficulté, pour une planification qui se veut centralisée, de l'intégration dans des réseaux qui sont hermétiques au pouvoir central et de la prise en compte de ce que l'on appelle l'économie informelle et qui représente, dit-on, la moitié du P.N.B. indien en étant d'ailleurs largement responsable de son essor. Ce que nous avons ressenti comme une asymétrie a cependant des arguments sérieux : la taille de l'Inde, l'étendue du travail à faire, alors que l'accumulation des travaux sur l'économie française laisse un surplus d'économistes français, mais dont l'intérêt relatif pour l'Inde est faible comparé à l'état des recherches françaises sur la Corée du sud ou maintenant la Chine.

Eric Meyer

Je ne suis pas d'accord sur ce manque de curiosité des Indiens concernant la recherche française. Pour le domaine que je connais, qui est celui de la recherche historique, il y a un intérêt manifeste des historiens indiens lié à cette volonté de désenclavement vis-à-vis de la recherche anglo-saxonne. Avec, il est vrai un effet de décalage dû à la lenteur des traductions. Mais pour les historiens indiens, en particulier, pour ceux qui s'intéressent à l'Inde précoloniale, et surtout à l'Inde moghole (je pense à des chercheurs venus en France pour s'interroger sur l'absolutisme), il y a bien cette volonté très forte de se dégager d'une conception anglo-saxonne de l'historiographie. Je crois cette curiosité très importante.

Hélène Lamicq

Je voudrais contester à mon tour l'idée selon laquelle il n'y aurait pas de demande ni de curiosité de la part des Indiens à l'égard de la France. Dans le domaine de la recherche urbaine, il y a au moins deux domaines où existe une curiosité manifeste et qui ont une traduction institutionnelle : d'une part l'expérience française d'aménagement urbain, cela tient à la réputation de l'hexagone dans ces questions, et, d'autre part, une demande de méthode, notamment pour le terrain, bien sûr moins institutionnelle.

Il faut tout de même comparer ce qui est comparable, c'est-à-dire la curiosité et les connaissances d'Indiens travaillant sur l'Inde avec celle de Français travaillant sur la France. Nous savons très bien que le dialogue est très profondément inégal. Quand vous faites rencontrer un historien français travaillant sur le monde occidental et un historien indien travaillant sur l'Inde, le chercheur indien connaît tout ou partie de notre littérature scientifique. L'historien français moyen ne sait strictement rien de la littérature scientifique indienne. Au-delà de l'indianisme, notre priorité devrait d'abord être de favoriser toute rencontre qui permet de savoir ce qui se fait là-bas.

On a déjà beaucoup fait référence à juste titre à tous les phénomènes d'aliénation et de réappropriation de l'identité culturelle, qui sont liés au passé colonial de l'Inde. De la même façon, les disciplines académiques en Inde ont dû d'abord chercher leur légitimation à l'extérieur avant d'acquérir leur autonomie. Mais l'indépendance a maintenant eu lieu depuis quarante ans et je crois qu'il serait également profitable de comparer ce qui se fait dans chaque discipline, terme à terme. Je voudrais donner un exemple plus précis en tant qu'historien. Vous parliez de l'intérêt du corpus administratif indien qui était relativement peu exploité par les chercheurs. Mais la situation n'est pas différente en France et ce n'est guère depuis longtemps qu'on a commencé d'exploiter vraiment les registres de l'administration française de la fin du XVIII^e siècle : je pense aux travaux de J.C. Perrot sur les origines de la statistique, de J.P. Peter et de J.P. Goubert sur l'enquête médicale de Vicq d'Arvi, ou aux travaux de M. de Certeau, J. Revel et D. Julia sur l'enquête linguistique dirigée par Grégovie.

En fait, il me semble que le véritable problème qui vous intéresse pourrait se résumer de manière assez crue. Qui est prêt, au-delà des indianistes, à considérer véritablement ses partenaires indiens comme des égaux ? Je crois que c'est un problème de reconnaissance de l'autre qui est en jeu et nous sommes sur ce point en position d'infériorité. Il faut bien voir que dans de nombreux domaines concernant la France nous assistons en ce moment à une internationalisation très forte de la recherche. Classiquement, pour l'Europe, il y avait l'historiographie de la Toscane, écrite pour moitié en anglais. Mais nous avons actuellement, 50 % des historiens du monde étant américains, toute une histoire anglo-saxonne de la France qui est en train de se développer, avec par exemple des gens comme Ch. Tilly, Robert Darnton, Natalie Davis, St. Kaplan ou E. Weber, et que nous assimilons individuellement sans voir pour l'instant la cohérence du groupe ; mais ce sera une étape ultérieure. Pour le moment, dans nos rapports avec l'Inde, c'est vraiment le problème de l'égalité, de la connaissance et de la reconnaissance de l'autre qui est en jeu. Et nous sommes en situation de très forte infériorité vis-à-vis de nos partenaires.

DEUXIEME PARTIE

ETUDES URBAINES EN INDE

RECHERCHES URBAINES EN INDE

*Exposé d'Isabelle Milbert,
responsable INTERURBA, Chargée de recherche ORSTOM*

La recherche urbaine en Inde est partie intégrante de la recherche sur le développement, qui a fait l'objet d'encouragements constants de la part de la puissance publique.

Le pays disposait déjà, en 1947, d'un grand nombre de spécialistes qualifiés (au départ surtout des économistes), auxquels il était possible de faire appel pour enrichir l'apport des sciences sociales. T.V. Sathyamurthy rappelle ainsi le rôle important qu'ont joué ces chercheurs : « ... aucun autre pays en développement (à l'exception peut-être de Sri Lanka) ne disposait, au moment de l'Indépendance, d'une telle masse de personnel qualifié en sciences sociales, à qui pouvait être confié l'essentiel des recherches nécessaires pour fonder les décisions et produire des données empiriques et des modèles théoriques ou préciser les thèmes à approfondir » (1984, p. 710).

Une évaluation des recherches urbaines en Inde devrait être effectuée en 1987-1988 par l'ICSSR, en collaboration avec INTERURBA. Ce travail identifiera les équipes novatrices, les programmes de recherche, l'évolution des thèmes. Je n'essaierai pas ici de préjuger des conclusions d'un tel document mais plutôt de rendre compte de mon expérience personnelle.

J'ai été confrontée à la recherche urbaine indienne à partir de 1978. Les projets sur lesquels j'ai travaillé ont été des projets de recherche en coopération avec des équipes indiennes, et il a toujours existé une liaison étroite avec l'opérationnel, peut-être à cause des thèmes choisis : la réhabilitation de bidonvilles et d'habitat ancien, la santé, les villes nouvelles...

Après avoir souligné les aspects les plus originaux des recherches urbaines en Inde, il conviendra d'examiner quelle place peut trouver la coopération franco-indienne dans ce secteur.

I. — L'ORIGINALITÉ DES RECHERCHES URBAINES EN INDE

1. *Le sentiment d'urgence*

Les chercheurs indiens ne manquent jamais de rappeler les données du problème urbain indien, en termes démographiques : 150 millions de personnes en 1981, 220 au moins en 1991. Ils sont bien conscients de la difficulté d'opérations urbaines énormes à réaliser en peu de temps, avec des moyens financiers réduits.

2. Le foisonnement des équipes et les spécialités

Les équipes de recherche travaillant sur les aspects techniques de l'aménagement urbain et de l'habitat sont les plus importantes du monde. Dans les instituts de Rorkee et de Madras, par exemple, qui accueillent plusieurs centaines de chercheurs, sont mises au point les techniques de construction appropriées à faible coût. Prins et Van Der Laan (1986) mentionnent l'existence d'au moins 25 instituts techniques travaillant sur l'habitat et la construction.

En ce qui concerne les sciences sociales, l'intérêt pour la ville a d'abord été celui des géographes et des économistes (en particulier les démographes). Ils ont pris le relais des travaux souvent très intéressants effectués par des administrateurs britanniques, au tournant du siècle, dans le cadre du Censur (recensement décennal) ou par les pionniers de l'urbanisme en Inde, Patrick Geddes et ses émules en Uttar Pradesh, à Mysore, à Madras et à Bombay, dans les années vingt et trente.

Puis, les historiens et les sociologues se sont intéressés au milieu urbain. Dans les années 70, le « thème urbain » en Inde a soudainement donné lieu à plus de recherches et plus de publications, encore que certains secteurs demeurent alors quasiment inexplorés (droit urbain, administration, gestion des services urbains, évaluation des politiques publiques). Les chercheurs indiens ont alors « mis à la mode » certains thèmes, comme celui des villes petites et moyennes.

Une partie de la recherche est produite dans les Universités (120 en tout en Inde) surtout les plus importantes (Madras, Bombay, New-Delhi). Mais l'essentiel de la recherche est effectuée dans les instituts. Leur foisonnement s'explique en partie par le caractère fédéral de l'Etat indien, et par la grande diversité des situations socio-économiques selon les Etats, dans un cadre administratif et politique pourtant homogène. Il y a aussi, à notre avis, des raisons plus profondes : d'une part, les autorités fédérales et étatiques ont encouragé une recherche d'inspiration endogène sur les problèmes économiques, sociaux, politiques et culturels du pays. D'autre part, à partir des années soixante, des besoins plus complexes se sont fait jour, provoquant la création d'institutions de type nouveau : « Le désir de décentraliser la recherche sur le développement et en sciences sociales allait de pair avec une conscience croissante de la nécessité d'étendre le champ des travaux entrepris aux sciences sociales autres que l'économie, en tant que premier pas vers la constitution à long terme d'un système de recherche véritablement interdisciplinaire » (T.V. Sathya-murthy, 1984, p. 717).

Il existe plusieurs types de structures de recherche intervenant sur le milieu urbain :

— Les Instituts gouvernementaux, qui entretiennent des liens solides avec le Ministère des Travaux Publics et du Logement, ou gouvernement central, et avec les gouvernements des grands Etats.

La plupart lient étroitement recherche d'une part et formation des cadres de l'administration d'autre part. Leur nombre s'est multiplié depuis environ quinze ans. La qualité des recherches produites s'est améliorée ; on discerne une tendance à plus de préoccupations pour la gestion et l'administration urbaine. On peut seulement craindre, à terme, une dispersion des forces et l'apparition de concurrences entre les organismes trop peu spécialisés. Les principaux sont le

National Institute of Urban Affairs, les Institutes of Local Self Government (décentralisés), l'Institute of Human Settlements.

Sans être spécialisés sur la question urbaine, les Instituts d'Administration publique et les différents établissements assurant la formation des cadres de l'Administration indienne ont introduit de plus en plus systématiquement la dimension urbaine dans leur enseignement et dans leurs recherches, depuis une vingtaine d'années (cf. les publications de l'Indian Institute of Public Administration, et les enseignements de la National Academy of Administration et de l'Administrative Staff College of India).

— Les Universités qui créent des instituts ou des postes de chercheurs.

Outre les structures universitaires classiques, il faut mentionner l'idée de créer quelques universités nationales exclusivement consacrées à l'enseignement de 3^e cycle et à la recherche, et conçues comme des « pôles d'excellence » en sciences sociales. Pour Jawaharlal Nehru, qui a beaucoup encouragé cette idée, leurs préoccupations devaient être directement en rapport avec les problèmes qui se posent à la société indienne. Par exemple, le Tata Institute of Social Sciences à Bombay, et Jawaharlal Nehru University, à New-Delhi, répondent à ces objectifs.

— Les Instituts Techniques mêlant également recherche et enseignements. Il s'agit surtout des Instituts de Technologie et des Instituts de Gestion.

Les Indian Institutes of Technology forment des ingénieurs, mais ils font une place importante dans leurs programmes aux aspects socio-économiques de la modernisation et du développement technique, ainsi qu'aux sciences humaines. Leurs départements de sciences humaines ne sont pas de simples annexes qui complèteraient un enseignement technique, mais ils sont formés d'équipes de haut niveau, regroupant des savants reconnus et appliquent des programmes bien conçus de recherche sur les répercussions sociales et humaines du développement technique, dans le Tiers-Monde, et en particulier en Inde. La plupart des enseignants ont reçu des formations complémentaires à l'étranger, et sont reconnus sur la scène internationale.

La recherche urbaine dans les I.I.T. est souvent abordée sous l'angle technique (eau, assainissement, transports...), mais la dimension sociale de ces questions n'est pas oubliée.

On retrouve la même ouverture sur les questions urbaines dans les « Institutes of Management ». Mentionnons en particulier l'I.I.M. de Bangalore dont l'objectif était d'utiliser au mieux les acquis des grandes écoles internationales de gestion, tout en étant capable d'approcher véritablement la réalité indienne, afin de créer « une science interdisciplinaire de la gestion » adaptée à l'Inde. Cet Institut est devenu un puissant instrument de production de la sociologie du droit, du développement urbain et rural, de la gestion financière, de la production agricole, etc.

— Les organismes privés de recherche, travaillant sous statut d'association, d'organisations non gouvernementales ou de quasi bureaux d'étude.

L'origine de la création de ces Centres est variable. Le plus souvent, quelques chercheurs s'associent pour sortir du cadre scientifique et institutionnel classique des sciences sociales, pour rechercher de « nouveaux modes d'approche du développement ». A ce titre, on

peut mentionner les travaux en milieu urbain menés par plusieurs chercheurs issus du très connu Centre for the Study of Developing Societies, dirigé par Rajni Kothary. De même, le Centre for Science and Environment d'A. Agarwal, à New-Delhi, se consacre à une approche en termes d'éco-développement de l'économie et de la société indienne.

Certains de ces centres lient étroitement leurs recherches aux travaux de groupes d'action locaux ou d'O.N.G. intervenant sur le terrain.

Malgré les efforts des centres créés dans un passé récent, on constate encore un cloisonnement disciplinaire fort, souligné par M.N. Srinivas (1985). On remarque aussi l'isolement régional, qui gêne des chercheurs travaillant par exemple au Bengale occidental ou dans les Etats du Sud.

Ce cloisonnement conduit à une absence de communication, les inconvénients les plus graves étant les doubles emplois et la difficulté de se faire une idée des recherches entreprises au niveau national.

Les recherches produites sont publiées (au moins vingt titres par an ces dernières années) ou font l'objet d'articles dans les revues des organismes sus-mentionnés. Plusieurs de ceux-ci possèdent en effet des publications spécialisées sur la question urbaine (« Najarlok », « Journal of the Institute of Local Self-Government », etc.). La plupart de ces organismes possèdent également d'importants centres de documentation.

3. Une liaison étroite entre recherche et administration

Il n'existe pas de blocages dans la circulation de l'information entre chercheurs et décideurs. De nombreux lieux de rencontre et de confrontation des idées existent : séminaires, colloques, mais aussi groupes de travail de la Commission du Plan, etc. Les chercheurs sont fréquemment sollicités comme experts par les gouvernements, qu'il s'agisse du niveau fédéral ou étatique.

La frontière entre le travail des opérationnels et celui des chercheurs peut finalement devenir fort ténue : tel chercheur sera sollicité pour diriger le volet social d'un projet Banque Mondiale, tandis que tel haut fonctionnaire, administrateur de la ville de New-Delhi, terminera sa carrière en fondant un Institut de Recherche (le National Institute of Urban Affairs) sous les auspices du Ministère des Travaux Publics et du Logement.

Dans toutes ces instances, la très grande liberté de parole et d'écriture est une constante.

Cependant, la situation peut varier d'un Etat à l'autre. Ainsi, la liaison Recherche/Opérationnel semble très bien fonctionner à Bombay, comme en témoignent par exemple les débats très ouverts autour de la reformulation du plan d'urbanisme. Par contre, en Uttar Pradesh, les opérationnels ont su faire appel aux chercheurs de l'Indian Institute of Technology de Kanpur au bon moment, lorsque la Banque Mondiale a demandé de formuler un projet d'intervention à propos de Kanpur. Le projet rapidement rédigé par les experts de l'I.I.T. a été très apprécié, il a servi de base à la discussion et l'accord avec l'organisation internationale a été ratifié dans des délais exceptionnelle-

ment courts. Mais les chercheurs n'ont plus jamais été consultés ni même informés, après cette phase préliminaire.

Il y a d'autres limites à la collaboration entre opérateurs et chercheurs, par exemple en ce qui concerne le suivi et l'évaluation des projets d'aménagement urbain et d'habitat. Il semble aussi que les résultats de ces recherches n'atteignent que rarement certains responsables (en particulier le secteur privé, les promoteurs, par exemple) et ne touchent pas le public du tout. Il est rare que les acquis des recherches débouchent sur l'expérimentation ou la mise en œuvre.

4. *L'indépendance vis-à-vis de l'expertise étrangère et des financements internationaux*

D'après Benninger (1984), un budget de 500 000 dollars est dépensé annuellement dans la recherche sur l'habitat. 60 % sont consacrés à la recherche technique, 15 % pour tester les résultats de projets expérimentaux, 125 000 dollars sont donc utilisés pour les recherches en sciences sociales sur l'habitat.

Le principal financeur est le Ministère des Travaux Publics et du Logement, entre autres, par le canal de deux établissements publics sous sa tutelle : Town and Country Planning Organization et le National Building Organization. Mais, comme nous l'avons vu, le Ministère a aussi créé ses propres structures de recherche. Le Ministère finance également quelques recherches extérieures à ces instituts.

Le Département des Sciences et de la Technologie, toujours au gouvernement central, finance des recherches techniques.

La Commission du Plan a joué un grand rôle dans la valorisation et la diffusion des résultats de la recherche urbaine, par l'intermédiaire de ses groupes de travail (Task forces), qui identifient les priorités d'action, et aussi, parfois, les priorités pour les orientations futures de la recherche.

Pour la recherche en sciences sociales, l'un des financeurs est l'ICSSR, qui dépend du Ministère de l'Éducation et de la Culture.

Qu'il s'agisse de la recherche urbaine ou de projets d'aménagement urbain, l'Inde a évité systématiquement que se développe une dépendance vis-à-vis des pays occidentaux.

Il convient de rappeler ici les réticences très fortes (en particulier dans les années soixante) que suscita le financement étranger de quelques instituts de recherche dans le domaine des sciences sociales. Ces réactions contribuèrent à stimuler la création d'institutions autochtones approfondissant la réflexion sur les études du développement.

En conséquence, en ce qui concerne la recherche urbaine, fort peu de chercheurs étrangers ont été autorisés à travailler en Inde. De même, les sources financières étrangères font l'objet de soigneux contrôles. Cependant, quelques programmes jugés particulièrement intéressants pour l'Inde ont été poursuivis ou sont lancés : coopération avec la Ford Foundation (Calcutta, années soixante), avec la Maison des Sciences de l'Homme et, très récemment (1986), avec l'Institute of Housing Studies (Rotterdam) pour la création d'un Institut des Etablissements Humains liés aux structures du gouvernement central (HUDCO).

Cette recherche permanente de solutions originales, « non importées », montre la voie à de nombreux pays en développement. Avoir pu mener des politiques urbaines autonomes, dans un contexte politi-

que où l'objectif de « self-reliance » était primordial, a constitué une grande chance pour l'Inde. En effet, les idées occidentales véhiculées en particulier par les organisations internationales ont été testées ailleurs, et lorsqu'elles entrent en Inde, elles font souvent l'objet de discussions approfondies, surtout en ce qui concerne leur adaptation au contexte social et économique du pays.

Les idées occidentales circulent en Inde à travers les publications de recherche. A ce propos, il faut constater la connaissance approfondie des travaux anglo-saxons, et la très faible connaissance des travaux de recherche et de l'expérience française, du fait sans doute de la rareté de leur diffusion en anglais.

En conclusion de cette description, ce tableau très positif pourrait être nuancé. Certains peuvent souligner les déséquilibres dans les formations à la recherche. Dans l'effort pour que les sciences sociales participent au défi du développement prôné par les autorités politiques, le secteur urbain n'était pas une priorité, après l'indépendance. Donc les recherches ne se sont développées que depuis une vingtaine d'années.

En ce qui concerne les pratiques de recherche, on constate souvent un manque de pratique du terrain, une mise en œuvre trop formelle de l'enquête par questionnaire, des redondances dans les recherches. Mais quel secteur de recherche, dans quel pays, se trouve à l'abri de ce genre de critique ?

II. — LE RÔLE D'UNE COOPÉRATION FRANCO-INDIENNE EN MATIÈRE DE RECHERCHE URBAINE

Commençons par des remarques générales. Sur la scène internationale, on ne peut faire l'économie d'une coopération avec un pays d'une telle dimension, et dont les avancées scientifiques vont de pair avec les besoins réels de coopération. L'Inde est un grand Etat fédéral, et constitue un champ d'observation privilégié des différents niveaux de pouvoir ; c'est aussi un creuset, un lieu socialement complexe, où les sciences sociales sont directement au service du développement.

D'autre part, la qualité générale de la recherche fait de ce pays le lieu privilégié d'une coopération.

Dans le secteur urbain, le principe, affirmé depuis l'indépendance, d'une croissance économique accompagnée de l'autonomie vis-à-vis de l'extérieur et de la justice sociale a amené les autorités à des choix originaux : le refus de laisser libre cours aux forces du marché, la préoccupation pour les services au plus grand nombre, le contrôle étroit de l'aménagement par la puissance publique (maîtrise des sols, plafonnement de la propriété urbaine, planification, politique de réhabilitation...). A travers les recherches menées et les déclarations officielles, on voit apparaître une préoccupation profonde pour trouver des solutions concernant les migrations, l'emploi, l'habitat, et la santé en milieu urbain.

Dans un tel contexte, que peut apporter la démarche française ?

Il s'agit là d'identifier les lieux d'intérêt de nos collègues indiens, à partir desquels une coopération pourrait être bâtie.

Il existe d'abord l'intérêt pour les méthodologies : l'analyse des stratégies d'acteurs, par exemple, mais aussi les méthodes de travail

sur les localisations industrielles et sur les stratégies locales face aux mutations économiques. La liaison ville/santé et ville/emploi, telle qu'elle a été définie par certains travaux français (ORSTOM), suscite également un grand intérêt, de même que les démarches qui établissent la liaison entre les avancées techniques et l'adaptation aux modes de vie (cf. par exemple les travaux sur le génie urbain présidés par C. Martinaud) ou les démarches qui aboutissent à des propositions novatrices en matière de financement urbain et de gestion (travaux de R. Prud'homme à Créteil).

Dans le secteur urbain, l'approche française de la planification diffère de celle courante en Grande-Bretagne et surtout aux États-Unis. Surtout la critique qui en est faite et la remise en question, par les urbanistes eux-mêmes, de certaines méthodes, font l'objet de demandes d'information de la part de nos collègues indiens. Ces demandes portent sur les recherches menées par les Français dans le Tiers-Monde, mais aussi en France : l'intérêt est très grand pour la réalité urbaine française, pour les politiques publiques menées et pour les débats en cours. En témoigne, par exemple, la demande pour la création d'un groupe de travail franco-indien sur la gestion urbaine, portant sur les techniques de maîtrise foncière, de promotion immobilière, de financement et de gestion du parc de logements publics.

Les travaux français suscitent l'intérêt non seulement du fait de méthodes différentes, mais aussi du fait qu'ils portent sur des champs géographiques différents.

En ce qui concerne la France, les Indiens y voient un terrain d'étude privilégié pour observer les résultats de certaines politiques publiques, à suivre ou à ne pas suivre dans leur propre contexte socio-économique. D'autre part, l'Amérique Latine, et surtout l'Afrique de l'Ouest, constituent pour les chercheurs indiens des pays peu connus, qui leur paraissent peu comparables à leur propre situation, sauf le Brésil et le Mexique. Pourtant, des demandes explicites de coopération franco-indienne dans ces pays ont été formulées depuis quelques années, dans une optique de recherche comparative et de recherche de solutions adaptées.

En tout cas, pour conclure, il est sûr que la coopération avec les Indiens ne peut nous apporter, à nous, chercheurs français, que de multiples bénéfices, par la magnitude des problèmes auxquels ils nous confrontent, par la hardiesse de certaines mesures, et par la qualité des personnalités avec lesquelles nous sommes amenés à travailler. Mais sans doute une partie de ce propos n'est pas spécifique au secteur urbain, et pourrait s'appliquer à l'ensemble des Sciences Sociales.

Bibliographie succincte

- Benninger, Ch. C. — 1984 — *Research needs and priorities in housing construction activities in India*. Paper presented at the International Seminar on research needs and priorities for housing in Construction activities in developing countries. Lund.
- Bijlani, H.U. — 1984 — *Research needs on priorities for housing and construction activities in a developing country*. India. Paper presented at the International Seminar on research needs and priorities for housing and construction activities in developing countries. Lund.

- Prins W.J.M. et Van der Laan M. — 1986 — *Housing and urban research in India*. Rapport non publié. LIDESCO, University of Leiden, Pays-Bas.
- Sathyamurthy, T.V. — 1984 — *La recherche sur le développement et les sciences sociales en Inde*, in : *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 102 — 4 — 1984, UNESCO.
- Srivanas, M.N. — 1985 — *Sociology and Sociologists in India today*, in : *Indian Journal of Social Research*, juin 1985, n° 2.
- Task force on housing and urban development — 1983 a — *Planning of urban development*. Planning Commission, New Delhi.
- Task force on housing and urban development — 1983 b — *Financing of human development*. Planning Commission, New-Delhi.
- Task force on housing and urban development — 1983 c — *Management of urban development*. Planning Commission, New-Delhi.
- Task force on housing and urban development — 1983 d — *Shelter for the urban poor and slum improvement*. Planning Commission, New-Delhi.

DEBAT

Jean-Paul Duchemin

Votre exposé me suggère deux questions : premièrement, la recherche urbaine en Inde s'est-elle cantonnée à la gestion de l'espace urbain ; deuxièmement, le thème de la ville comme moteur du développement est-il aussi présent ?

Isabelle Milbert

Il y a eu un virage en 1983. — Avant cette date, l'approche de la ville était plutôt conçue avec un a priori négatif. On considérait alors la ville comme un parasite extrayant les ressources et les richesses des campagnes. Mais, grâce aux travaux des opérationnels qui ont montré que les villes étaient plus productives que les campagnes, la perception des villes a changé : l'exode rural n'est plus nécessairement considéré comme un désastre, la ville est à son tour considérée comme un lieu de production. Il y a donc eu un changement dans la perception des réalités urbaines.

Hélène Lamicq

Effectivement, c'est dans les toutes dernières années que les préoccupations sur les villes en Inde ont égalé les préoccupations concernant le monde rural. En Amérique Latine par contre, le courant de pensée présentant les villes comme le moteur essentiel du développement remonte aux années soixante. Il y a donc eu en Inde un « retard » dans la prise de conscience du rôle économique des villes. Ce retard s'est traduit par le refus de financer la croissance urbaine, ce que l'on peut constater par exemple dans la planification économique qui ne prévoyait pas de chapitres urbains.

Isabelle Milbert

Il est vrai que la population urbaine en Inde représente « seulement » 24 % de la population totale, taux beaucoup plus faible que dans les pays d'Amérique Latine. En Inde, les politiques traduisent d'abord la volonté de maintenir la population rurale dans les campagnes, et cela, quelle que soit la dégradation du pouvoir d'achat que cela implique, et quels que soient les problèmes du sous-emploi qui en résultent dans les campagnes.

Hélène Lamicq

Il faut reconnaître qu'au Brésil même, la thématisation de l'urbain dans les plans a été très éphémère.

Jean Racine

Il me paraît impossible d'aborder la question urbaine en Inde sans tenir compte des relations ville-campagne. Pour comprendre les raisons pour lesquelles les 3/4 de la population indienne se sont maintenus dans les campagnes, il faut paradoxalement tenir compte de la tradition dans ce pays d'une urbanisation millénaire. Cette remarque pourrait d'ailleurs s'appliquer aussi à la Chine.

A mon avis, il faut replacer le débat sur la recherche urbaine en Inde dans une triple perspective :

- celle de la nécessité d'une comparaison internationale ;
- celle de la recherche en sciences sociales ;
- celle de la recherche dans le Tiers-Monde.

L'intérêt de la recherche urbaine en Inde me semble évident à plusieurs titres :

- en raison de la spécificité de l'espace urbain indien ;
- comme exemple d'évolution d'une société sur une longue période : « l'Inde me paraît le prototype d'une société qui évolue sans se renier ».

Il faut beaucoup se méfier à mon sens d'une vision des politiques urbaines trop proche de celle des seuls décideurs. Avant de poser « le problème de la ville parasite », ou de « la ville productive », il faut aborder en priorité la question du cadre de vie urbain.

Je crois véritablement que la théorie de la ville-parasite n'a pas eu un impact très fort, au-delà de la vision de certains décideurs.

Pour revenir à l'intérêt de la recherche urbaine en Inde : l'essentiel, ce sont les enjeux de la recherche, pas seulement d'un point de vue technique mais en ayant une vision mondiale des problèmes : l'étude de l'Inde est alors incontournable.

En gardant à l'esprit la question centrale de cette journée, il faut replacer l'intérêt de recherches urbaines en Inde dans un cadre plus vaste qui est celui de l'intérêt que présente l'Inde pour toute recherche en sciences sociales. On pourrait alors formuler la question ainsi : faut-il faire de la recherche en sciences sociales sur l'Inde ? La réponse est assurément oui en ce qui concerne l'enrichissement de la recherche française en sciences sociales.

Mais pour l'ORSTOM, le problème se pose-t-il exactement en ces termes ? En effet, si le but de l'ORSTOM est de se mettre sur le même plan que d'autres organismes de recherche, la réponse ne fait

aucun doute : il faut étudier l'Inde. Par contre, si l'ORSTOM a d'autres buts, plus dépendants de la politique de ses ministères de tutelle (en particulier de la politique de coopération française), la réponse devient peut-être moins évidente pour les décideurs. Cela dit, à mon sens, même une politique de recherche plus recentrée sur les champs politiquement prioritaires aujourd'hui (Afrique et Pacifique, semble-t-il) gagnerait à court comme à long terme à maintenir (sinon à accroître) une recherche extérieure à ces champs, pour se doter au sein même de l'ORSTOM de points de référence éclairant d'autres types d'évolution du monde. Comment dès lors occulter l'Inde sans appauvrir les savoirs de l'ORSTOM; qu'ils servent directement ou indirectement telle ou telle politique scientifique, telle ou telle politique tout court ?

Denis Vidal

Il me semble que le problème, bien posé par Jean Racine, est de mesurer le risque d'appauvrissement d'une réflexion scientifique si l'on se laisse enfermer dans une problématique qui se limite à celle des décideurs.

Georges Courade

J'aimerais poser une question aux chercheurs spécialisés dans l'étude de cette région. Si l'on se place du point de vue de l'histoire courte, l'intérêt porté à la ville en Inde à partir d'une certaine période n'est-il pas lié en partie au succès de la Révolution Verte ?

Alice Thorner

Non, je ne vois pas de rapport entre l'intérêt pour la ville et la dite « Révolution Verte ».

Claude Markovits

Je ne suis pas d'accord avec Isabelle Milbert. Le thème idéologique consistant à accuser les Anglais d'avoir désurbanisé l'Inde ou du moins d'avoir recréé une « mauvaise » urbanisation a eu une grande influence. Avec l'arrivée de Gandhi, l'accent a été mis sur les campagnes censées être le dépositaire des vraies valeurs indiennes. C'est dans ce contexte que l'image négative de la ville parasite est apparue. Mais il s'agissait de la ville telle qu'elle avait été recréée par la colonisation anglaise. Malgré l'influence des idées gandhiennes, la ville a été généralement perçue positivement par les élites, le développement des villes étant reconnu comme un indice de développement économique.

Isabelle Milbert

J'ai parlé d'un a priori anti-urbain chez les décideurs. Les villes en Inde croissent à un rythme non contrôlé. Ceci suscite de la part des démographes une peur d'une croissance urbaine non contrôlée, et un sentiment d'impuissance, et ce dans un contexte international où la perception de la ville n'est pas positive (voir par exemple les rapports des organismes internationaux).

Claude Markovits

Il faut faire une différence entre la peur devant la croissance de la grande métropole, et la perception de l'urbanisation en général.

Philippe Cadène

En effet, il y a en Inde d'après le recensement de 1981, 12 villes ayant une population supérieure à un million d'habitants, alors que plus de 200 agglomérations ont une population supérieure à 100 000 habitants. Il ne faut donc pas négliger le poids démographique de la population urbaine ne résidant pas dans les grandes métropoles.

Hélène Lamicq

J'aimerais rapporter mon expérience. J'ai trouvé une assez faible curiosité de la part des décideurs indiens à l'égard des solutions techniques, sociales et politiques que les décideurs d'autres métropoles du Tiers-Monde ont pu mettre en œuvre. Par assez faible curiosité, je veux dire que les décideurs indiens n'ont pas l'idée de comparaison effective entre l'Inde et d'autres pays. Ceci traduit à la fois une autonomie de pensée remarquable mais aussi une coupure par rapport à la pensée internationale sur la gestion des grandes métropoles.

Jean-Luc Chambard

Il y a, c'est vrai, un extraordinaire déphasage entre la recherche sur les villes et la réalité urbaine en Inde. En fait de ce que l'on constate en tant qu'observateur, c'est d'abord l'impuissance de toute forme de planification dans de nombreuses villes, ce qui entraîne une anarchie du développement urbain. Chaque fois que je passe par Gwalior pour me rendre dans mon village, je suis effaré par l'évolution de cette ville. Il y a eu un énorme retard pris dans la planification du développement urbain, à tel point que l'on peut se demander si ce retard est rattrapable.

Alice Thorner

Je me méfie quand même beaucoup du stéréotype qui consiste à affirmer depuis 35 ans que les pays en voie de développement ne peuvent pas assumer la gestion de grandes agglomérations. Lorsqu'on parle de Calcutta comme d'une ville « prématurée », ce point de vue me paraît d'une grande arrogance.

Georges Courade

Je voudrais revenir à la vocation de l'ORSTOM et aux politiques suivies par les organismes de recherche.

La réforme de 1981 à l'ORSTOM correspondait à une ouverture sur la recherche comparative et au refus de s'enfermer dans le pré-carré africain. Il s'agissait aussi d'aller plus loin vers une politique de recherche en coopération avec des partenaires étrangers, de trouver des formes nouvelles et diversifiées de coopération. Or, dans ce cadre-là, l'ORSTOM ne doit pas accepter de collaborer avec des pays

en voie de développement seulement lorsque leur communauté scientifique est supposée être « moins développée ». Un pays comme l'Inde, connu pour la qualité de ses chercheurs offre assurément un grand intérêt pour les personnes intéressées par la coopération et le développement.

Mais lorsque l'on s'engage dans un but comparatif sur de nouveaux terrains de recherche, une perspective de longue durée est indispensable. On ne peut pas « fermer » au bout de deux ans certains pays aux chercheurs qui y ont engagé des travaux.

Je voudrais enfin souligner qu'envisager une division scientifique du travail entre organismes de recherche, un « Yalta scientifique », serait une chose très négative pour les objectifs de la communauté scientifique nationale.

Emile Le Bris

Sur le plan des politiques scientifiques, il semble quand même qu'il y ait un décalage entre le désir des Indiens de connaître l'expérience française en matière de planification urbaine et l'absence de curiosité en matière comparative pour ce qui se passe dans d'autres pays du Tiers-Monde.

Isabelle Milbert

J'ai pourtant constaté de la part des instances dirigeantes de la recherche (ICSSR par exemple) une forte demande pour une perspective comparative avec d'autres pays en voie de développement.

Mais pour revenir sur le débat à propos des rapports ville-campagne, il me semble important de considérer l'influence du milieu sur le point de vue des décideurs. Ceux-ci vivent en ville mais il ne faut pas oublier qu'ils sont soumis au pouvoir de politiciens élus par des ruraux.

Jean Racine

D'un point de vue électoral, le poids démographique des campagnes est effectivement plus important. Mais les campagnes sont contrôlées par les pouvoirs urbains. Il n'y a pas de césure bien tranchée entre villes et campagnes ; il existe en fait de nombreux réseaux unissant les deux milieux.

Philippe Cadène

Il faut en effet souligner le rôle primordial des villes petites et moyennes dans les relations ville-campagne. Dans le Sud-Rajasthan où je mène mes recherches, le pouvoir politique est détenu depuis fort longtemps par des représentants d'une bourgeoisie intellectuelle ou commerçante issue de petites villes. Leur rapport avec la paysannerie et les habitants des villages sont certes complexes mais leur domination paraît établie.

Jean-Paul Duchemin

Il me semble qu'un thème à creuser serait celui de l'appropriation

tion de la ville. Là où les villes sont mieux gérées, n'est-ce pas qu'une classe sociale a pris le pouvoir et parvient à contrôler la gestion urbaine. Il me semble qu'il faudrait approfondir la question de la relation entre la formation des élites, des pouvoirs, des politiques et leur insertion dans le cadre urbain.

Jean Racine

Je ne pense pas que le problème se pose dans ces termes, qu'on puisse uniquement l'identifier à un processus d'appropriation du pouvoir par une classe sociale. Dans la société indienne, la situation est plus complexe, plus diversifiée. Il faut par exemple voir ce qui anime l'équipe responsable de l'aménagement urbain : est-elle élue ? Ou bien s'agit-il de fonctionnaires nommés ? Les deux cas se rencontrent.

Isabelle Milbert

Certes, comme le disait Jean-Luc Chambard, de nombreuses villes indiennes donnent une très grande impression de chaos. Mais il faut voir au-delà : il existe un certain ordre malgré ce chaos apparent.

Je n'ai pas de réponse complète à la question de Jean-Paul Duchemin mais je voudrais donner un exemple pour illustrer cette question de la formation des villes en faisant le lien avec les problèmes de leur gestion.

La ville de Lucknow qui a un long passé historique et dont la réputation de ville culturelle est célèbre connaît une bonne gestion grâce à l'existence d'une élite urbaine. Par contre, la ville de Kanpur, située à 80 km de là, paraît ingérable. La moitié des habitants vivent dans des bidonvilles et pourtant nul ne pourrait nier ici aussi l'existence d'une élite.

Jean-Paul Duchemin

On ne peut pourtant pas penser « civilisation urbaine » sans faire référence à un groupe social qui ait investi la ville, qui se la soit appropriée.

Isabelle Milbert

Certains villes indiennes ont été desservies par le fait que l'administration urbaine ne constituait pas une fonction valorisante. Mais ceci est en train de changer avec l'arrivée d'administrateurs de qualité. Cette situation varie toutefois selon les Etats.

Hélène Lamicq

La recherche de solutions originales de la part des Indiens en matière urbaine traduit une autonomie impressionnante par rapport aux experts étrangers, et cela, en matière de modèles de développement, de gestion, et de définition des priorités.

Mais combien de temps pourra encore durer cette autonomie, cette recherche de solutions originales ? Face aux problèmes de gestion urbaine (santé, transport...) dans les grandes métropoles comme

Calcutta ou Bombay, l'Inde aura-t-elle le poids financier, organisationnel et technique pour innover en la matière ? Pourra-t-on véritablement éviter de passer par des solutions internationales ?

Brigitte Silberstein

Il ne faut pas oublier que l'Inde vit une situation de pénurie, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Il semble impossible de s'en tenir aux discours sur les priorités quand il s'agit en fait de gérer la pénurie.

Jacques Gaucher

Je suis architecte et travaille dans des petites villes d'Inde du sud. Quand on aborde ces villes, on a d'abord du mal à retrouver certains éléments de fixité. Mais cette « anarchie » peut être vue d'un point de vue positif : elle traduit aussi une certaine forme de démocratie, une forme d'autonomie des groupes sociaux dans leur manière de se poser la question de l'habitat.

Jean-Luc Chambard

Effectivement, l'anarchie n'est pas nécessairement négative. L'Inde doit se débrouiller avec son anarchie. La corruption, par exemple, ne doit pas être perçue uniquement sous un angle négatif. Je peux citer le cas de Shivpuri, près de Gwalior qui était une ville modèle pour les années 20 sur le plan urbanistique. C'était une ville enchantée. L'anarchie n'est venue qu'après. Ce n'est pas un héritage historique.

Denis Vidal

Ne faudrait-il pas établir une distinction dans ces questions entre l'autonomie et l'originalité ? Il est intéressant et significatif de constater comme l'a fait Hélène Lamicq que les administrateurs font preuve d'autonomie mais c'est une autre question de savoir si cette autonomie a pour conséquence la mise en œuvre de solutions véritablement originales dans le domaine qui vous intéresse.

Isabelle Milbert

Actuellement, il y a une pénétration de l'idéologie de la Banque Mondiale. Quand on regarde la formulation de la politique urbaine telle qu'elle est en train d'être décidée à Delhi, on retrouve tous les principes de la Banque Mondiale. Il y donc une certaine remise en cause de politiques urbaines autonomes. Ce mouvement peut donner lieu à deux interprétations différentes. On peut l'analyser comme une influence effective de la Banque Mondiale. On peut aussi penser qu'il s'agit simplement de la diffusion d'idées déjà courantes dans les pays occidentaux et que les Indiens commencent à prendre en compte.

Jean Racine

Je ne suis pas d'accord avec l'idée d'anarchie qui a été évoquée pour définir la ville indienne. Il y a deux interprétations de l'anarchie :

« chacun fait ce qui lui plaît » ou « c'est le plus fort qui gagne ». Lorsqu'on parle d'anarchie, on a en tête de manière implicite une certaine image de la ville planifiée. Or, la ville n'est pas le résultat d'une logique unique. Elle est le résultat de plusieurs logiques en action, et c'est leur combinaison qui donne une fausse idée d'anarchie. Il existe des mécanismes de régulation à l'œuvre sous cette apparence d'anarchie, des règles qui régissent le fonctionnement de la ville.

D'autre part, je tenais à souligner l'intérêt qui est porté en Inde à la question urbaine. Plus de 100 villes nouvelles ont été construites en Inde au fil des dernières décennies. Et comme je l'ai déjà dit, malgré les idées gandhiennes en faveur de l'univers rural, la ville a toujours été perçue comme quelque chose d'important. Je reconnais que le terme de « civilisation de l'urbain » comporte une certaine ambiguïté. Je voulais surtout souligner le fait que les villes ont été de véritables creusets de certains des modèles culturels indiens.

Hélène Lamicq

J'aimerais revenir à la question posée par Denis Vidal : Comment se concilient dans notre domaine l'activité de recherche et l'activité opérationnelle, comment se situe l'activité de recherche par rapport à l'influence des décideurs et des opérateurs ?

Du point de vue du chercheur, il faut distinguer trois formes d'activité possibles :

1°) Poursuivre une opération de recherche : ce qui suppose beaucoup de temps et un investissement intellectuel important. C'est une opération à long terme (pluri-annuelle) qui suppose de définir de façon précise le sujet et les questions auxquelles on veut apporter une réponse.

2°) Faire le point sur un projet, une situation et éventuellement proposer des solutions : il s'agit d'un autre type d'exercice intellectuel et technique très différent de l'opération de recherche. L'échelle de temps de ce type d'opération est le moyen terme (jamais pluri-annuel).

3°) Apporter un conseil, de type ponctuel, correspondant à une échelle de temps courte. On fait appel à un point de vue, en fonction d'une expérience déjà acquise.

TROISIEME PARTIE

**RECHERCHES COMPARATISTES
SUR LA DEMOCRATIE INDIENNE**

TOWARDS THE CONCEPT OF A POST-COLONIAL DEMOCRACY. A SCHEMATIC VIEW.

*Ashwini K. Ray,
Professeur au Centre for Political Studies,
Jawaharlal Nehru University, New-Delhi*

1. Within the liberal paradigm, the most widely-shared characterisation of the Indian political system is to view it as a specific variant of liberal democracy within the parliamentary model, replicating its counterparts in the western hemisphere. This view, recurrent in western historiography on post-colonial India, as well as in the political rhetoric at the popular plane, is based on the existence of liberal-democratic institutions in India, like a set of constitutionally-enshrined Fundamental Rights, Free Press, Independent judiciary, Rule of Law and the comparable attributes of Cabinet government as existing, notably, in Britain.

2. The manifest operational weaknesses of many of the liberal Institutions in the specific context of India, and the general trend of capitalist development in the economy, have often tempted a section of Marxist critics to dismiss them as "Bourgeois Institutions" and, by implication to suggest that the Indian system was a variant of Bourgeois-Democracy.

2.1. Such an erroneous perception appears to emerge from a mechanical projection of the western Marxist interpretation of the Western democracies. It seems to stem from a simplistic rule-of-three logic that the western liberal institutions being the products of Bourgeois revolutions in the West all liberal institutions are, by definition, Bourgeois institutions ; and the political system based on such institutions would be consequently Bourgeois Democracy. The general trend of capitalist development in post-colonial India tends to reinforce their argument.

2.2. Such an argument is based on weak empirical foundations of the history of Indian democracy. Firstly, it ignores the historical reality that most of the liberal institutions in India were the products of colonial rule, with such of the Indian Bourgeois that had any influence on Indian politics in the colonial era having had no decisive influence in the origin and evolution of these institutions. The all-class Indian liberation movement at no stage questioned their relevance, but only their representative character that came to be formally associated with them only after national liberation. The prevalent mode of production in India when many of the liberal institutions had their origin in the country was "colonial" — rather than "Capitalist" — within which the country's Capitalist development was not its Central Concern. In other words, the liberal institutions in India, were perhaps "colonial", intended to ensure the colonial mode

of production, and the subsequent trends in capitalist development in the country have to be explained by more critical variables than simply its liberal. Under different political leadership the same institutions could as well have produced a different developmental strategy including possibly communist rule as they have partially resulted in parts of the Indian federation.

2.3. Despite the limited franchise based on property and educational qualifications that elected India's constituent Assembly, there is little empirical evidence to suggest that it was dominated by the Indian Bourgeoisie, either in terms of its social base or even its political orientation.

Its social base consisted predominantly of urban professionals, as well as a section drawn from the feudal aristocracy, with a relatively small proportion of people representing, what can be called, "Bourgeois" interests. The Constituent Assembly of India consisted of an economically and ascriptively heterogenous propertied group which by no stretch of imagination could be called predominantly of the Bourgeoisie, in the Marxian sense. From all evidences, numerically as well as in terms of their intellectual contribution, the urban professionals played the most significant role in the proceedings of the constituent Assembly.

In terms of India's traditional social hierarchy, the members of the constituent Assembly were drawn predominantly from the upper echelons of the Hindu caste-hierarchy, with the chairman of the Drafting Committee, paradoxically, drawn from the Scheduled castes, also belonging to the urban professional group.

In terms of its social base, India's Constituent Assembly was drawn predominantly from the propertied sections of the generically Hindu upper castes, and was not exactly representative exclusively or even predominantly of the Indian Bourgeois interests.

2.4. It appears that a major point uniting this heterogenous social group drawn from the diverse plurality of India's traditional hierarchy — predominantly from the upper echelons of Hindu society — was their individual political legitimacy derived from their respective roles in the nationalist movement. It was this predominantly nationalist commitment that seems to have determined the collective political orientation of India's constituent Assembly, rather than any specific sectional interest either in terms of class or in terms of India's myriad ascriptive identities.

2.5. Except in this sense of its collective nationalist orientation it would be difficult to explain some of the more significant formulations of the Indian Constitution with regard to the country's socio-economic goals. For example, it was this group consisting predominantly of Hindu upper castes that made untouchability a penal offence, and abolished caste and religious discrimination of any kind. It was again this predominantly propertied group which voted for political equality based on Universal Adult Franchise in a country consisting predominantly of the propertyless, and at a time when the political organisation of the downtrodden or the Working Class posed no political challenge to compel such a measure from the propertied class. It also voted for a strong centre with its federating units linguistically reorganised.

2.6. The fact that the right to property was kept as a Fundamental right has often been argued as an evidence of the class bias of

the constitution. This argument poses many problems. For a start, if at all, this may prove a bias in favour of property which, at any rate, is not the exclusive prerogative of the Bourgeoisie. Secondly, at a much more advanced stage of capitalist development within the country by all reckoning, the right to property was excluded from the set of Fundamental Rights. This would at least prove that its inclusion or exclusion within the domain of Fundamental Rights, by itself, could be a deceptive indicator of the class bias of the constitution and much less of Bourgeois interest.

2.7. It is not our argument that the Indian Constitution was exactly a document drafted to usher in a proletarian revolution in India. In fact, from all available evidence of the political mobilisation of the Indian Proletariat, or the strength of the Communist movement in the country in the immediate aftermath of national liberation, there was little political option for any such eventuality. It is perhaps less so now, at any rate at the national level, and for reasons other than the country's constitutional structure. In any case, the same constitution has enabled the emergence of Communist-ruled states in India.

2.8. Our simple point is that the Constituent Assembly was predominantly nationalist in its composition and political orientation, and to impute to its handiwork any specific class or sectional bias, based on the subsequent socio-economic development within the country, could be erroneous. These retrogressive trends within the country have to be explained by more critical factors than simply the character of its democratic institutions. It would also involve a more critical assessment of the political leadership of the Proletariat in India.

2.9. Moreover, calling these democratic institutions simply as "Bourgeois-institutions" and India's political system a "Bourgeois-Democracy" would assume a degree of hegemony that the post-colonial Indian Bourgeoisie never has had till the present phase. In fact our argument is that in no post-colonial society of the post-war era the local Bourgeoisie has been able to assert such a hegemony to enable it to subserve its domestic political institutions exclusively in the interest of its class-aggrandisement, certainly not within its formal democratic structure. India's diverse social plurality makes it much less probable. This also partially explains the tardy, distorted, and weak developments of capitalism in India. "Bourgeois-institutions" in a Bourgeois-Democracy would have developed a more resilient form of capitalism or at least a more stable set of operationally efficient, and professionally competent institutions for capitalist development.

2.10. A relatively more sophisticated form of Marxist classification makes more subtle distinctions within the classical categories of Marxian political economy to encompass the specificities of the Indian reality within the Marxist framework. Thus categories like semi-feudal, pre-capitalist, state-capitalist, proto-capitalist, on the one hand, and National democratic or Peoples' Democratic, on the other, are often used to conceptualise post-colonial India's reality.

While such conceptual innovations generally tend to enrich the explanatory potentials of the Marxist methodology, it seems to us that all such concepts have a built-in inadequacy to encompass the structural distortions caused by colonial rule in such societies as India that make them somewhat difficult to be encompassed within the

conceptual categories developed from societies without any colonial experience. That might partially explain the general weakness of Marxist analysis on India in general and, more specifically, its assessment of such an important aspect of the Indian social reality as the Hindu Caste-hierarchy which still remains hazy within this framework. It seems to us that the validity of Marxist analysis of the Indian political reality has to await till such time as Marxist social scientists are able to systematically explain the Indian reality, within their framework, encompassing the finer details of an ancient Civilization with a continuous history much longer than the European societies have been able to conceptualise in their social sciences. That involves a greater care for empirical details specific to India and, possibly, more innovative concepts and categories than seems to be presently in vogue within the Establishments of Marxian orthodoxy in India.

3. If the case for the Indian political system as a "Bourgeois-Democracy" is somewhat weak — in spite of the growth of capitalism in the country — the case for it to be described as simply another variant of liberal democracy within the Western model is also conceptually weak. As in the case of the Marxist paradigm, it appears to be a mechanical projection of the Western liberal paradigm to broadly distinguish such countries within which a communist party weilds state power from those in which it does not. By this criterion, it would be interesting to watch how western liberal theory conceptualises Italy of France in the event of a communist Party democratically elected to weild state power ; or in India, where the Communist Party rules atleast two constituent states of the Indian federation. At any rate, from this standpoint, Indian political system appears to be a variant of liberal democracy of the western model, only in the simplistic sense that it is not a communist country either as they exist in Europe or in Asia.

3.1. But this form of classification poses much greater analytical problems within the post-colonial societies in Asia, Africa and Latin America than in the Case of Europe and North America where this distinction broadly corresponds with the reality. For example, despite many significant policy-differences among them, and despite the historical specificities dividing each of these states in terms of their socio-economic and political institutions, the states in Europe and North America are still structurally and ideologically polarised along the lines of liberal-democracy and Communism.

3.2. But within the post-colonial political systems, this simplistic distinction could be inadequate, often erroneous. In these societies, colonial rule, external interventions, and Cold war International politics, impeding the process of autonomous social evolution have spawned a wide range of institutional distortions depending upon the historical specificities of these societies in a way that make them less comparable with each other than the societies without any colonial experience. Even within the non-Communist political systems of the post-colonial world, the feudal oligarchies of West Asia, the clerical despotisms in some of the countries, or the military-civilian dictatorships, provide a qualitative structural variety in the nature of political systems that serve little analytical purpose when clubbed together within any single conceptual category. Many of them are anyhow difficult to be encompassed within the liberal-democratic paradigm

simply because of their structurally built-in non-Communist, even anti-Communist, ideological proclivities.

The institutional distortions are largely the consequence of their colonial experience ; to that extent, and only thus far, they are all post-colonial systems. But the nature of these distortions are so clearly history-specific that each of these post-colonial political systems needs more specific conceptualisation.

4. It is not our contention here, that India's post-colonial political system could be viewed from any available alternative other than the liberal paradigm. Its liberal-democratic institutions, as the exclusive instruments of its developmental politics, leave us with little alternative. But what would be argued here is that it is not enough to simply conceptualise the Indian political system as another variant of liberal-democracy only because of its liberal institutions of western vintage. This is because comparable institutions continue to perform dis-similar roles in India's post-colonial society in a manner that makes the Indian political system structurally different from its western counterparts.

4.1. For example, the democratic institutions in the West, from the beginning under the political leadership of the Bourgeoisie, have performed a regenerative role in social progress by widening the social base of human freedom and dignity struggling against the oppression of feudal oligarchy and clerical despotism ; these institutions, by liberating the human mind from traditional oppression, acted as a catalytic agent of the industrial and technological revolution, admittedly, in the process also strengthening capitalism. But in India, originally under the political leadership of its all-class nationalist elite, these institutions have resulted in the reinforcement of the process of revivalist backlash of traditional identities, as many election studies show, and as the increasing level of communal and caste violence would testify. While generally sharpening ascriptive regional identities, they have as often, turned out to be fetters in the process of progressive development of any variety, capitalist or otherwise. Their manifest professional inefficiency resulting in the massive upsurge of social and political violence in the country affects all sections of the society, the upper classes their wealth and the poor their lives. Similarly, their increasingly manifest social bias in a general milieu of revivalist backlash — paradoxically, alongwith the process of modernisation — affects all social groups depending on the specificity of their location at any point of time. In many cases, they have proved to be dysfunctional to development of any variety. Hence the present popular legitimacy to the need for their modernisation despite the divergence of views with regard to their future shape.

4.2. At the micro-level, in specific situations, the bureaucracy, the party-system, the electoral system, Cabinet government, parliamentary institutions, judiciary, Press have each functioned in an unpredictable manner that have made them difficult to be compared with their counterparts in the Western democracies. Most significantly, the electoral system, as many election studies indicate, does not provide an accurate index of the actual political choice of the electorate, and, much less the country's population. The general "lumpenisation" of the society has also affected its democratic institutions, weakening their credibility, predictability and popular legitimacy.

4.3. This has often resulted in the descriptive distinction between

the “developed” and “undeveloped” democracies, roughly replicating their equivalents in economics. While such quantitative categories of distinction may be useful in some economic analyses, they could pose analytical problems in a political concept like democracy, that is difficult to quantify. A political system could either be a democracy or something else when not so. Describing a system to be a less developed variant of an ideal concept also implies the assumption that the less developed variant is likely to develop towards greater perfection to the ideal-type, an assumption for which there is little empirical evidence. In fact, what are called “less developed” democracies in the post-colonial era, more often than not, have led to a breakdown rather than progressive development, unlike in some aspects of their economic indices. Even in India, the democratic structure generally shows an overall retrogressive trend, rather than any trend towards progressive development towards approximating their Western stereotypes.

4.4. The role of India’s democratic institutions, viewed, either as instruments of conflict-resolution, or as instruments of economic development or, more significantly, as agents of social transformation make them difficult to be compared with similar roles of these institutions in the evolution of the Western democracies. And, inspite of the development of capitalism in the intervening period, perhaps because of the nature of such capitalist development within a post-colonial society, there is an increasing disjunction between the democratic institutions and the country’s developmental politics. This conflict is creating greater distortions within the democratic system making it less comparable with the liberal-democracies of the West. In fact it is this conflict that is now producing the political compulsion for structural reform of India’s democratic institutions more in conformity with the capitalist development, away from their nationalist moorings.

Their increasingly dysfunctional role in the present Indian context have already made some of these institutions, in their present shape, anathema within any liberal framework. For example, the autonomy of the democratic institutions, within their constitutionally-assigned roles, from powerful domestic social and political forces as also external influences, an axiomatic postulate within the liberal paradigm, has already become the subject of considerable around suspicion, as increasing reports of their subversion indicate.

4.6. In other words, just as “Bourgeois-Democracy”, or its more sophisticated variants within the Marxian paradigm, inadequately conceptualises the Indian political reality, viewing it simply as another variant of the Western liberal paradigm, only because of its comparable formal structure of institution is also inadequate to encompass the Indian political reality.

5. What is sought to be argued here is that the democratic structure of post-colonial India, despite its formal institutional similarity with their western counterparts, is structurally dis-similar in terms of their operational roles. And since much of this asymmetry in the operational roles of comparable institutions of the liberal paradigm could be explained by the social, economic and political distortions of colonial rule in India, Indian democracy could be more usefully conceptualised as a specific variant of post-colonial democracy which, at once, serves the twin purpose of distinguishing the structural speci-

ficity of the Indian political system from those of the western democracies as well as the wide-ranging political variations within the non-Communist, post-colonial, societies.

5.1. At least one Marxist political economist has attempted a comparable theoretical model in the case of Pakistan to explain the structural specificities of Pakistan's "Post-colonial State", and to reinforce a relatively new trend within the Marxist paradigm on the question of "relative autonomy" of the state-apparatus. Unfortunately, the full potentials of such exercises — outside the mainstream Marxist orthodoxy — have not been realised in the absence of similar attempts in the case of other post-colonial societies, like India.

6. Among the more critical structural specificities inherited from the colonial era, distinguishing India's post-colonial democracy from its western counterparts are: the narrow social base of democratic consciousness within a strongly-entrenched, distorted, traditional hierarchy of social oppression legitimised by an ancient religion and the folklore of an ancient civilisation ; consequently, the critical importance of the state-apparatus, and its bureaucracy, in the overall process of modernisation ; the social bias built-into the democratic institutions with its personnel overwhelmingly drawn from the higher echelons of the traditional society ; a brutalised state-apparatus, weak in developmental initiatives, but with a disproportionately large and relatively modernised coercive machinery of conflict-resolution. (Myrdal, unjustifiably, conceptualises it as a "soft state".)

6.1. At the socio-economic plane, impinging upon its political process, such specificities include: the continued coexistence of parallel economies, societies, and institutions, one created by the colonial mode of production, and reinforced in the post-colonial area, and, the other, sustained, in its distorted version, by its traditional political economy, with weak linkages between them (which one political leader conceptualised as the "India-vrs.-Bharat" syndrome) ; the consequently sharp regional disparities and structural imbalances in the economic and cultural development of the population ; the continued multi-tiered linkages at the social, economic, cultural and other institutional planes with the Western metropolitan countries which creates a permanent vested interest in favour of their continuity and constricts policy-options within the democratic framework ; at another plane, the continued legitimacy of the political culture of post-colonial nationalism at the popular plane, on the one hand, and, on the other, of the historically-inherited prejudices of the colonial era affecting internal social harmony and territorial disputes, often with uneasy neighbours.

6.2. Some of these factors affect territorial sovereignty, the basic attribute of the state in political theory, which, in case of many post-colonial states remains largely formal and, operationally, only relative. A conjuncture in International politics, like the era of the Cold War, could qualitatively transform the content of territorial sovereignty for any post-colonial state, even those within the democratic framework.

6.3. The degree of institutional autonomy of the state-apparatus, and other democratic institutions, from powerful social groups at home — with or without external linkages — an axiomatic corollary of liberal democracy, is also extremely relative, determined by the correlation of social forces at any point of time. The critical import-

ance of political will within the state-apparatus in the choice of limited developmental alternatives in such hierarchical societies with their multiple tiers of historical distortions, puts a great premium on the capture of state-power by all the dominant social groups on the one hand, and makes it so difficult for any single group on the other. The absence of the hegemony of any single social group creates its dynamics of structural distortions. Firstly, there is a greater structural proclivity within the political system for the development of competitively manipulative skills among the dominant social groups (which includes corruption, muscle-power, and assertion of ascriptive social bias) as distinct from the innovative entrepreneurial skills of western capitalism that explain its creativity and ultimate hegemony. Secondly, in the federal polity of a plural society, with the range of disparate diversity as in the case of India, it creates the structural proclivity for regional and federal tensions. Thirdly, it provides the endemic structural proclivity for external linkages from all the dominant social groups, both at the national level as well as in its multiple regional pluralities. The new generation within the dominant social groups, including the professional middle-class, the bourgeoisie, as also a section of the Working class are in their economic orientation more internationally minded, with a special preference for the Western societies.

6.4. These elements contributing to the structural vulnerability of post-colonial democracies to external subversions have been reinforced by the post-war International Capitalist division of labour, with its "dependence-nexus" entrapping all post-colonial democracies as an integral part of their colonial inheritance. This tends to further constrict the range of policy-options within the post-colonial democracies weakening, in the process, the possibility of capture of State-power by any single dominant social group. This affects their political stability. It is difficult to visualise the hegemony of any single social group in India — even the Capitalist class, notwithstanding its growing strength in a relative sense — within the formal structure of democracy. A highly-repressive, centralised, state-machinery, when it is so difficult to manage the social conflicts of capitalist development in India's plural society, has to be based on heavy external dependence which inhibits hegemony.

6.5. A post-colonial democracy is structurally constrained from developing into a Bourgeois-democracy in the western sense, with its corresponding regenerative role in social progress, by the absence of the historical options available to the Bourgeoisie in the West. For a start, the Bourgeoisie in a post-colonial democracy is deprived of the colonial options to mitigate the social contradictions endemic in capitalist development, more so in a post-colonial society. Secondly, the post-colonial Bourgeoisie is structurally condemned to dependence, externally, within the "dependence-nexus" of post-war International Capitalist division of labour and, internally, depending on the correlation of social forces at any point of time, on its potential rivals within the dominant groups, sometimes even on the relatively deprived sections against its potential rivals at home and/or abject dependence abroad. Thirdly, because, even in the western democracies, post-war International capitalism within the complexities of contemporary International politics, are already limiting the liberal options, as evident from the conservative backflash across the board in almost

all the western democracies in recent times. A post-colonial democracy has little historical options of developing into a liberal democracy comparable to their western counterparts. Its bourgeois, because of the nature of its development is less equipped with the creative imagination that also helped in opening up the liberal options in the western societies.

7. So that, a post-colonial democracy is not only structurally different from the liberal democracies of the West, the possibility of their progressive evolution to approximate their western counterparts also remains somewhat suspect. Empirically at least, it is difficult to illustrate such an example in the post-war era. More recurrent are cases of post-colonial democracies degenerating into one or the other forms of repressive oligarchies depending on the historic specificities of the various post-colonial societies, including their strategic location within the system of International power politics at any point of time.

7.1. Empirically, non-communist, post-colonial, societies have had two broad political systems to choose from: either a post-colonial democracy approximating the Indian variant, each with their historically-specific distortions, or one or the other variations of repressive systems underwritten by a powerful external ally, but either way, tied to the "dependence-nexus" of the post-war International Capitalist division of labour, limiting policy-options. They are different from each other only in the degree of their respective dependence, determining the range of policy-options, that has historically distinguished the nonaligned countries from the "surrogates" within the post-colonial world.

8. A third option exercised by some post-colonial political systems — not available to India within the social base of its nationalist movement — has been in such countries where the national liberation and social revolution have been dialectically linked together by a revolutionary party. In such societies, national liberation has de-linked their political economies from the "dependence-nexus" of International Capitalism, established state-sovereignty under the hegemony of the revolutionary party, thereby eliminating some of the major structural constraints against policy-options, including social transformation. The nature of their post-colonial problems are not comparable with the other post-colonial states.

8.1. A similar option was never available within the Indian political system, either during the struggle for national liberation or at any time thereafter. The political mobilisation of the social forces ideologically committed to such a revolution has never been at a level to open such a possibility. It appears even less possible in the foreseeable future at the national level, at any rate, which is the critical tier, with the general weakening of the political culture of post-colonial nationalism and the closer integration of the political economy within the "dependence-nexus" of International capitalism.

Such a theoretical option, largely based on the endemic structural contradictions within the trend of dependent-capitalist development in India's post-colonial society, depends essentially on a series of conjunctures, domestic and International.

9. The more realistic future trends within India's post-colonial democracy appears to range between the further atrophy in the professional efficiency of its increasingly dysfunctional institutions, and

greater distortions, affecting all social groups, in different degrees, including its dominant groups ; and, a limited institutional reform to improve its professional efficiency so as to optimise the benefits of a realistically (in the political sense) limited developmental strategy restricted to benefit the dominant social groups and leaving the politically unorganised, deprived, groups to the "trickle-down" effect of such a developmental strategy.

This, at any rate, seems to be the operative range of options exercised by the political leadership, distinguishing the Indira Gandhi era from the subsequent regime of Rajiv Gandhi.

In the absence of the hegemony of any single social group in India in the foreseeable future, and the complexity of managing a plural society of India's diversity, it is unlikely that any of the dominant social groups would opt willingly for any political system outside the formal structure of democracy. A highly centralised, authoritarian, dictatorship, has also its problems, even for the dominant social groups, as the Emergency-experiment proved.

9.1. Within the unavoidable formal structure of democracy in the foreseeable future, both the options appear politically viable. Within the fading political culture of post-colonial nationalism, and the political logic of adult franchise in a polity consisting predominantly of the economically deprived, the former option has the political appeal of allowing for the populist rhetoric of anti-Imperialism in foreign policy and social transformation in domestic policies. The latter option, more in conformity with the Western developmental model for India, has the political advantages of a more forthright western support that still strikes the imagination of the new sociological breed within a section of the dominant social groups ; and also, the attraction of making the political system a little more predictable, and its developmental goals relatively more manageable.

10. But either way, India's post-colonial democracy, for its functioning, would require a more streamlined coercive machinery to resolve the social tensions endemic within the range of developmental options available in contemporary India. Admittedly, the nature of problems created by a modernised coercive machinery within a structure of dysfunctional post-colonial democratic institutions are qualitatively different from those posed by such an apparatus within an overall structurally-reformed institutions. In case of a total breakdown of the formal democratic structure, the problems are structurally more complex.

11. Any such eventuality, within the range of the possibilities in Contemporary India, makes it imperative for the political activists in the country to choose their vantage-points depending on the nature of their political commitment. A small fringe of those committed to the goal of socio-economic transformation of India's post-colonial society, confronted by the structural weakness of the critical variable of political will within the democratic system towards the commitment of the earlier era towards such a transformation, are tempted to opt out of the democratic alternatives and are facing their own variety of disillusionment. The more dominant section among them are still persisting within the democratic structure in their attempt to reinfuse the fading political will, in the process, experiencing their own form of disillusionment. Another small fringe, learning from the experience of both forms of disillusionment, is trying to provide

additional political crutches in support of the democratic structure by an autonomous movement for civil and Democratic Rights in the country aimed at widening the social base of democratic consciousness in the country. They are also experiencing their variation of disillusionment. But these movements still constitute among the more striking structural specificities distinguishing India's post-colonial democracy from its more "developed" variations in Taiwan, Brazil, South Korea and Philippines, among others.

In other words, the choice is clear, but narrow: a relatively more widespread social base of democratic consciousness in a post-colonial democracy tends to make its political system a little less vulnerable to subversion and its economy a little less dependent, both only in a relative sense. The other alternatives, a social revolution or repressive oligarchy, is still somewhat farfetched in the Indian context. But even in such eventualities, a widespread social base of democratic consciousness facilitates a social revolution and makes it that much difficult to impose a repressive oligarchy. The goal of a social revolution, howsoever compelling in repressive regimes, the task becomes that much more complex. Such a social revolution is relatively less onerous in a democracy, even its post-colonial variant. So that India's post-colonial democracy is not an unmitigated disaster, even for the votaries of social revolution of the Marxist variety. It only involves more innovative strategies based on the Indian reality.

It is evident that concepts and categories, developed largely from the history of western political experience — whether within the Marxian or the liberal paradigm — could be imprecise to capture the empirical reality of the post-colonial societies ; so could political strategies developed from such experiences. For a start, because, history does not repeat itself in any linear fashion ; its tragedies and forces could also be qualitatively dissimilar in a-symmetrical societies. Political science and political activism in India are still entrapped within inadequate concepts and strategies as part of the inheritance of a post-colonial society. Some aberration from this mainstream, Howsoever inadequate, may be useful even as a catalytic spark. This exercise is a limited attempt in this direction.

COMMENTAIRE SUR L'EXPOSE D'ASHWINI RAY

Henri Stern

Chargé de recherche au C.E.I.A.S., C.N.R.S.

Je ne veux pas entrer tout de suite dans une polémique sur le mérite comparé de concepts ou de théories, quoique je pense que mes remarques peuvent aider à instaurer le débat également de ce point de vue là.

Ce que je pense utile pour notre propos d'aujourd'hui, c'est, d'abord de mettre en évidence l'intérêt des approches comparatives et des approches pluridisciplinaires quand on aborde l'Inde. Et, je vois chez Ashwini Ray une perception des conséquences sociales et politiques des rapports post-coloniaux de dépendance, un effort pour

voir une liaison entre un ensemble de phénomènes. C'est l'intérêt de sa tentative d'avancer un concept tel que celui de démocratie post-coloniale.

Ma première réaction serait de dire « oui, d'accord » pour cette perception des conséquences sociales et politiques des rapports post-coloniaux de dépendance. Mais il faut quand même mettre cela en relation avec une dynamique propre au monde indien ; et ce n'est pas seulement moi qui réagis comme cela, il y a toute une série de chercheurs et d'auteurs indiens qui font un effort dans ce sens depuis une vingtaine d'années environ. Citons, dans différents domaines (surtout en sciences politiques, en anthropologie sociale et en sociologie), des gens tels que Satish Sabberwal, qui est avec nous aujourd'hui, Rajni Kothari, Triloknath Madan ou M.N. Srinivas. On pourrait encore en citer un certain nombre d'autres qui me semblent mettre en relation de manière intéressante la dynamique propre au monde indien et sa position dans l'ère impériale ; en essayant de voir en quoi cette dynamique propre n'est pas une simple conséquence du rapport de dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Il y a en tout cas au centre du papier d'Ashwini Ray l'idée que les rapports de domination interne sont essentiellement gouvernés par les rapports de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Nous avons donc là une proposition théorique sur laquelle on peut discuter. Peut-être le débat pourra-t-il repartir de là tout-à-l'heure.

Mais ce que je voudrais souligner tout d'abord, puisque nous sommes aujourd'hui ici pour parler de l'Inde dans les sciences sociales, c'est que nous avons là, quand Ashwini Ray nous parle, une problématique, un courant d'analyse parmi d'autres. Je veux dire des analyses du système politique, des institutions, des pratiques. Il y a en effet de nombreuses recherches, il y a un débat en Inde qui n'est nullement la pâle imitation de ce qui se fait ailleurs, aux États-Unis ou en Europe. Il y a des recherches et un débat là-bas, ainsi qu'une importance assez considérable des sciences en général et des sciences sociales en particulier.

A partir de là, ma première idée est que, pour nous qui avons un intérêt scientifique quant à l'humanité en général et au monde indien en particulier, *il y a là-bas quelqu'un avec qui coopérer sur ce plan-là. Ce n'est pas simplement un objet d'étude.*

De même qu'il y a là-bas une démocratie. On peut en dire tout ce qu'on voudra, la qualifier (comme le fait Ashwini Ray, qui me permettra de lui reprocher amicalement de faire ce qu'il reproche à ceux qui qualifient le régime socio-politique de « proto-capitaliste » quand il qualifie la démocratie indienne de « post-coloniale ») : il y a en Inde une démocratie, cela est un fait d'évidence, et une puissance, avec laquelle on peut utilement dialoguer et, éventuellement, nouer des alliances. Disons que la question pourrait se poser dans ces termes-là ; et l'on pourrait s'étonner que personne de « responsable » ne l'ait fait jusqu'ici.

D'où l'intérêt pour nous d'avoir un rapport étroit avec les études indiennes de l'Inde et avec le terrain indien. Je dirais les deux en conjonction. Il est évident que nous aurons du mal à entrer de plain-pied dans les débats indiens de sciences sociales si nous n'avons aucun rapport au terrain indien car les spécialistes indiens ont quand même un immense avantage sur nous : c'est qu'ils ont une connaissance intime de leur société. Cela ne garantit évidemment pas *a priori* la perti-

nence des théories scientifiques qu'ils utilisent ou qu'ils élaborent, mais cela donne un avantage évident au départ.

Il y a un intérêt évident à ce rapport étroit avec le champ indien et, en particulier je crois, pour des gens d'institutions telles que l'ORSTOM. Et là je voudrais dire que c'est vrai à mon sens, sans mettre forcément en cause la priorité africaine qui s'est toujours plus ou moins imposée à l'ORSTOM.

Il y a toujours eu une priorité africaine, et pas seulement pour l'ORSTOM, bien entendu. Cette priorité, elle tient évidemment aux circonstances historiques, difficilement dépassables, de l'expérience coloniale, une expérience que nous évaluons rétrospectivement de façon globalement négative mais qui nous a après tout donné de vastes régions africaines un rapport de compréhension plus intime que pour d'autres régions du monde. La France est de plus une puissance moyenne qui n'a pas les moyens de subventionner, comme les Etats-Unis par exemple, des recherches tous azimuts.

Cela ne me choque donc pas qu'il y ait une sorte de priorité africaine. Mais qui dit priorité ne dit pas quelque chose d'exclusif (surtout du point de vue des théories et des méthodes) et je pense que *l'expérience d'un rapport de gens de l'ORSTOM avec le monde complexe qu'est l'Inde peut mettre sur la voie de ce que j'appellerai une coopération en fonction d'intérêts mutuels plutôt que l'aide au développement actuellement prônée par les milieux politiques*. Ne ressentons-nous pas de plus en plus les difficultés, voire les contradictions insolubles, que recèle cette « aide » au développement dont on parle tant, dans la mesure où nous nous confrontons à des mondes dont les structures et les mentalités ne peuvent qu'offrir une résistance multiple et massive à notre préoccupation quelque peu « unidimensionnelle » de développement économique, plus propre à l'idéologie européenne de l'action ?

En tout cas, nous savons probablement aujourd'hui :

- 1° que nous avons une responsabilité dans les problèmes mondiaux de développement humain, social et économique : nous ne pouvons pas refuser cette responsabilité, le coup est parti en quelque sorte ; dans l'ère post-coloniale il n'y a pas de retour en arrière ;
- 2° que, par contre, nous ne pouvons assumer cette responsabilité hors d'un dialogue et d'une coopération avec les autres pays, cultures et civilisations ; on ne peut pas les prendre uniquement comme des objets d'étude et d'expérimentation.

Cette double affirmation ne relève pas seulement de l'humanisme le plus élémentaire mais renvoie également à nos intérêts scientifiques, culturels et sociaux, voire économiques. Car si, dans cette coopération, nous avons sans doute quelque chose à apporter, ce que je voudrais fortement suggérer — et là on revient au dialogue qu'on peut avoir avec les spécialistes de sciences sociales en Inde — elle nous apportera sans doute aussi beaucoup en retour. Pensons en particulier aux problèmes des sociétés européennes d'aujourd'hui, qui sont multiculturelles de fait mais qui ont le plus grand mal à s'assumer en tant que telles : par-delà les difficultés et, surtout, à travers certaines réussites somme toute remarquables, le monde indien a sûrement quelque chose à nous apprendre sur ce thème qui peut être considéré comme le thème central, politique, social et humain des années à venir.

Pour revenir à l'exposé d'Ashwini Ray et le placer par rapport à d'autres courants, je ne vais pas essayer de le discuter seul en détail.

Dans son approche d'ensemble, il examine la logique de la relation du niveau politique à d'autres niveaux d'analyse, disons de phénomènes macro-sociaux : morphologie sociale, institutions, dynamiques économiques, maîtrise scientifique et technique, idéologie. Sa recherche va d'emblée à la relation entre différents niveaux. On pourrait discuter dans quels termes il fait cela. Mais c'est sa méthode, son propos.

D'autres approches qui sont suggérées, en particulier, par les noms que j'ai cités tout à l'heure cherchent probablement à saisir, d'abord, une logique à un niveau d'analyse spécifique, dans un champ signifiant donné : un champ d'institutions, de pratiques, de mentalité. Et, ensuite seulement, à voir la pertinence de cette logique par rapport à celle d'autres champs. Pensons à différentes contributions au numéro que la revue *Esprit* avait sorti il y a deux ans sur « la démocratie indienne », numéro qui rassemblait auteurs français et indiens et qui, à travers plusieurs points de vue, présentait un tableau d'ensemble intéressant. Plusieurs auteurs, à commencer par Rajni Kothari, ainsi que, par exemple, Bruno Jobert, se posaient la question des capacités de réponse d'un système politique, en l'occurrence celui de la démocratie formelle évoqué par Ashwini Ray, à des contraintes d'ordre social. C'est là qu'est mise en rapport la logique d'un champ, qu'on cherche d'abord à définir d'une manière relativement autonome et claire, avec elle d'autres champs.

Je pense aussi à une autre réunion (un colloque) qui s'est déroulée à Sciences Po au printemps de l'année dernière, où des politistes ont rencontré des anthropologues s'intéressant au politique et où Denis Vidal a, d'ailleurs, donné un papier (je me suis mêlé au débat). Il y avait là une rencontre intéressante où se posait aussi ce genre de questions : comment rapproche-t-on la logique de divers champs ? C'est un type d'approche qui me semble décrire des modèles de société, non pas en termes d'ingéniererie sociale (où l'on parle de « conservation » ou de « transformation », comme pour une machine), mais en essayant plutôt de passer par l'expérience des gens que l'on cherche à comprendre et avec qui on cherche éventuellement à coopérer. Et je voudrais signaler qu'un problème majeur qui s'est posé à cette occasion, non seulement en ce qui concerne l'Inde mais aussi à propos de l'Iran, a été celui de la laïcité. C'est un vaste sujet que l'on appelle en Inde « *secularism* ».

La traduction *laïcité/secularism* prête sûrement à des malentendus, mais elle signale aussi des correspondances plus profondes. Du point de vue de la distinction et du rapport également nécessaires entre institutions et valeurs, entre pouvoirs temporels et instances spirituelles, entre politique et religion, les problèmes politiques qui se posent en Europe ou aux Amériques et en Inde, sans compter d'autres pays du monde, pourraient être rapprochés. Si l'on pense au rôle du Mahatma Gandhi dans le mouvement indien pour l'indépendance, n'est-on pas renvoyé à ce que nous dit Tocqueville de la démocratie en Amérique comparée à celle de la France, au rôle de la religion dans l'institution des valeurs, au rôle, à la fois, de la prééminence des idées religieuses et de leur distinction par rapport au domaine politique. Je crois qu'il y a là des intuitions qui peuvent en inspirer plus d'un ; certaines discussions se mènent d'ailleurs parfois d'ores et déjà dans cette ligne-là. Certaines propositions de Max Weber aident aussi au dialogue et offrent des possibilités dans la même direction.

En tout cas, j'espère avoir pu suggérer en quoi la nature spécifi-

que des relations de coopération avec les institutions indiennes, que certains d'entre vous commencent à connaître et qui n'est pas de l'ordre de l'aide au développement, correspond à quelque chose de spécifique dans le système politique indien, quelque chose qui dépasse les simples notions de dépendance et de domination. C'est ce quelque chose dont il faut essayer de rendre compte afin d'arriver à une vision du monde indien comme un monde de sujets, non seulement de sujets d'étude mais de sujets d'action que l'on a en face de soi.

Du point de vue de la question posée qui était celle de la démocratie, je pense que cet essai d'Ashwini Ray de proposer une notion telle que celle de « démocratie post-coloniale » peut être de ces efforts qui nous aident à dépasser la trop us(it)ée opposition entre tradition et modernité. Personnellement, je poserai cette question de la façon suivante : « Qu'est-ce qui permet une certaine coïncidence entre des institutions parlementaires et juridiques de type occidental et une société et un domaine politique de style indien ? Et je voudrais terminer en suggérant que l'on peut voir un élément de réponse dans l'article qu'Ashwini Ray a donné au numéro d'*Esprit* sur la démocratie indienne (article consacré *aux mouvements des droits civiques*, qui n'est d'ailleurs pas aussi teinté de pessimisme que le papier présenté aujourd'hui), où il envisage des mouvements concrets qui vont vers un élargissement de la base sociale du système démocratique. Nous avons certainement là une base de discussion et d'effort.

COMMENTAIRE SUR L'EXPOSE D'ASHWINI RAY

Christiane Hurtig

Chargé de recherches C.N.R.S., à la fondation des Sciences Politiques (C.E.R.I.) et au C.E.I.A.S.

La catégorie que Ashwini Ray nous propose, la « démocratie post-coloniale », a une valeur heuristique et une valeur critique. Quand Ashwini Ray critique la pensée libérale ou la pensée marxiste dans la manière où elle s'applique à la description de la situation actuelle de l'Inde, je trouve qu'il a tout à fait raison. Là où je m'interroge quand même, c'est sur la rigidité des deux cadres d'analyse. Je pense que la pensée libérale n'est pas uniquement telle qu'il la voit, c'est-à-dire une théorie normative de la démocratie — dont découlerait normalement l'idée que les démocraties du Tiers-Monde qui ne sont pas conformes à celles que nous voyons nous, sont des démocraties primitives qui doivent encore se développer.

Je pense qu'Ashwini Ray a raison d'envisager l'aspect en quelque sorte — « involution » — des institutions greffées sur une société plus ou moins prête à les recevoir. Mais je crois, et là je rejoins Henri Stern, que dans sa volonté de souligner une catégorie qui a son importance, Ashwini Ray minore l'aspect contexte social qui est très important. Il y a un certain nombre de critiques que l'on peut faire au fonctionnement de la démocratie indienne que l'on pourrait tout aussi bien faire pour un pays comme le Japon qui n'est pas un système post-colonial.

D'autre part, dans les systèmes post-coloniaux, peut-on vraiment

comparer les démocraties « ratées » d'Amérique latine mises en place par une forte population européenne, colonies de peuplement avec une sous-population d'autochtones et de métis, et un pays comme l'Inde qui a choisi de reprendre à son compte en partie l'héritage colonial ?

Je ne crois donc pas qu'il faille trop insister ; ce n'est pas à partir de là que l'on pourra tout trouver. Il me semble en revanche, et là encore je rejoins Henri Stern, qu'Ashwini Ray a eu raison de parler des relations de dépendance, même à l'heure actuelle. Et au fond, autant que l'aspect post-colonial, ce qui m'intéresse, c'est que, lorsqu'il en parle, à un moment, il parle de nouvelles distorsions renforcées à l'ère post-coloniale. Et à la limite, je me demande si les distorsions imposées à l'heure actuelle par le néo-colonialisme ne sont pas en elles-mêmes aussi fortes que celles qui viennent de l'héritage colonial.

De plus pour parler de l'extérieur, une autre dimension qui me semble peser sur le fonctionnement du système politique indien de manière très difficile à saisir, ce sont les rapports est/ouest. Ils coupent les partis en deux ; on parle d'un lobby pro-soviétique et d'un lobby pro-américain, qui tous deux trouvent leurs alignements à l'intérieur même du monde intellectuel. Là où l'effort d'Ashwini est extrêmement fructueux et stimulant, c'est quand il essaie de dépasser ces clivages et de trouver une forme de pensée *sui generis*. Et nous sommes très intéressés par ce projet.

Mais je souhaiterais quand même qu'on en revienne aux courants de pensée sur lesquels insistait Henri Stern et à d'autres méthodes qui se rapprocheraient peut-être tout simplement de la méthode historique telle que la pratiquait Raymond Aron, à des méthodes d'analyse des processus et des mouvements sociaux tels que la pratiquent des sociologues comme Touraine ou d'autres français. Je pense à un article de P.N. Dhar récemment paru dans *Seminar*. Tout en critiquant les marxistes indiens, cet auteur rappelle l'évolution économique de l'Inde, critique le dogmatisme, et montre l'interférence de la politique. Il montre la dialectique entre les processus politiques et les processus économiques d'une manière qui me semble extrêmement stimulante, de haute qualité et qui apporte beaucoup.

Je pense que l'un des facteurs de déviation à l'heure actuelle, en ce qui concerne la démocratie indienne, je ne l'ai pas inventé, je fais référence notamment à Mohan Dharia, c'est la pression démographique. L'augmentation de la population, c'est l'arrivée constante de nouvelles classes d'âge dans un monde de rareté (Cf. *The Politics of Scarcity*, de Myron Weiner). La compétition pour le contrôle de ressources extrêmement rares fausse beaucoup plus le fonctionnement de la démocratie dans un pays que l'on range dans cette malheureuse catégorie de « Tiers-Monde », et dont il n'y a pas l'équivalent, malgré la crise, dans tous les pays de démocratie occidentale, et que ne connaissent pas de la même manière les pays d'Amérique latine — puisqu'ils ont décidé qu'il y avait une sous-population qui était de toute façon maintenue à l'écart et que c'était très bien ainsi. En gros, au Brésil, dans les rares périodes démocratiques, c'est un peu comme cela que les choses se sont déroulées.

Je ne crois pas qu'à cet égard on puisse vraiment avoir les mêmes catégories d'analyse. Il faut tenir compte des différences économiques ; cette augmentation de la population est insupportable, elle amène sans arrêt à la politique des couches plus avides de participer

au partage des richesses. Ne pouvant pas y participer, ces couches ont des comportements asociaux, valorisant la protestation. Cela conduit à une politisation croissante et à une surenchère constante qui fausse tous les processus politiques.

C'est parmi ces nouvelles couches, puisqu'elles arrivent par le jeu de la surenchère à se faire valoriser par tout ce qui compte dans le monde politique, et même parmi les élites sociales d'une manière générale, que se recrutent les candidats aux élections. Ce jeune personnel politique qui a été renouvelé d'une manière assez impressionnante (par rapport à l'âge des grands leaders de l'Inde) dans les toutes dernières années, n'a pas le temps de se socialiser et d'apprendre le fonctionnement des institutions que le régime colonial a pu léguer et telles qu'un certain nombre d'Indiens du mouvement nationaliste ont voulu les greffer sur l'Inde. D'autres aspects économiques sont aussi à prendre en considération ; cela réhabilite peut-être un peu, à cet égard, la démarche marxiste. En ce qui concerne la démarche libérale, je crois que l'on peut aussi intégrer d'autres variables à cette pensée et Ashwini Ray a raison d'insister pour qu'on le fasse.

Je voudrais conclure en demandant si ce sont vraiment les institutions juridiques qui ont été décisives ou si c'est l'existence d'un parti dominant. Or d'où vient-il, ce parti dominant ? C'est bien sûr l'héritage du mouvement nationaliste et il est lié à l'héritage colonial. Mais est-ce que ce n'est pas un peu le goût indien de la hiérarchie plus le goût indien du consensus qui ont permis à ce parti, en intégrant aussi la variable importante qu'était la qualité personnelle de Nehru, de durer si longtemps et de devenir un appareil facile à capter dès qu'il serait un peu dévitalisé ? On pourrait le prendre par le haut en pratiquant le retour aux masses et en pratiquant une certaine forme de démocratie directe par ailleurs.

Je crois que c'est cette dynamique, ce genre de choses, qui ont un peu faussé le fonctionnement des institutions en Inde et à cet égard, c'est très différent de ce qui a pu se passer dans les pays qui admettent davantage le conflit, le « dissent », que ne l'admet l'Inde et qui, dans une autre société, auraient débouché sur le parti unique, soit par voie de coup d'Etat, soit par une autre forme de captation du pouvoir. Je pense qu'il est vraiment important de tenir compte de la dynamique interne des sociétés et que tout en intégrant la variable post-coloniale, l'évolution sociale est la catégorie d'analyse à privilégier.

COMMENTAIRE SUR L'EXPOSE D'ASHWINI RAY

Martin Verlet
Chargé de recherche à l'ORSTOM

Je me pose deux problèmes fondamentaux en partant de mon expérience africaine. J'aimerais savoir d'abord, car c'est peut-être la question la plus importante, pourquoi et comment les groupes dirigeants du Parti du Congrès ont à un moment précis du mouvement national indien choisi un modèle et des formes institutionnelles de démocratie. Deuxième question : comment ce modèle institutionnel

a opéré soit pour contenir, soit pour permettre l'intervention politique des acteurs sociaux à différents niveaux. Lorsque vous caractérisez le problème actuel comme une crise institutionnelle, il me semble que c'est une sorte d'échappatoire par rapport à une série de crises d'une nature plus globale. Concernant votre notion de démocratie post-coloniale, et je pense par exemple au cas de N'Krumah au Ghana, d'ailleurs fortement marqué au départ par les choix indiens, il ne me paraît pas possible de parler en se centrant sur la notion de démocratie.

En fait, il s'agit d'un problème de construction de l'Etat, de dépassement y compris de la notion de nation pour l'envisager à une échelle beaucoup plus large. C'est un problème de construction d'un « absolutisme ». La question de la démocratie s'efface derrière une notion-piège dont Amilcar Cabral avait raison de dire qu'il s'agit d'un leurre, celle de peuple. Cette dernière débouche en effet sur une pratique qui a d'ailleurs trouvé son application dans certaines expériences extra-africaines : la pratique de la « démocratie différée ». Pensons à la Guinée de Sékou Touré ou au Ghana de N'Krumah, où il y a eu un effort de conceptualisation de la construction d'une société post-coloniale ; on observe une crainte extrêmement forte des tensions sociales. Et la notion de peuple était avancée pour évacuer la société réelle, ses contradictions et ses conflits. Peut-on véritablement parler de démocratie lorsqu'on estompe ce qui fait le fondement de la démocratie ? Car la démocratie est d'abord l'intervention sur le terrain politique, celui des contradictions sociales, dans une société en mouvement, en rupture. Vous faites également allusion à l'hypertrophie de l'Etat au Pakistan. Je pense que dans beaucoup de sociétés post-coloniales, il n'y a pas eu acceptation des formes institutionnelles des appareils étatiques tels qu'ils avaient été institués par le colonialisme. Il y a eu refus et divorce entre, d'une part la réalité du pouvoir étatique avec sa capacité à instaurer un bloc de pouvoir hégémonique, et d'autre part, un certain nombre d'institutions qui, même lorsqu'elles étaient remodelées, continuaient d'être investies par des acteurs mis en place ou formés par la puissance coloniale. Quand vous insistez sur l'importance de l'impact colonial, vous allez bien dans le sens de gens comme Cabral, comme Sékou Touré, comme N'Krumah, ou même comme Nyerere. Mais quand on essaie de voir comment opèrent les institutions, c'est-à-dire comment la démocratie opère, de quelle manière et où s'expriment réellement les acteurs sociaux sur le terrain politique, alors on s'aperçoit que cet impact colonial est bien moins important.

Ce serait ma dernière critique. Le concept de mode de production colonial me paraît une fuite dans le vague. Ce qui est important, c'est la manière dont un certain nombre de formes sociales ou politiques ont perduré sous le colonialisme et ont resurgi, parfois sous d'autres aspects, parce qu'elles avaient été dominées, et sont en train de devenir le cadre d'expressions politiques tout à fait nouvelles. Je connais très peu l'Inde, mais il me semble que le véritable problème est peut-être dans l'écart qui s'approfondit entre d'une part, le parti du Congrès devenu un véritable Etat, l'Etat étant lui-même en crise, un groupe dirigeant qui est en train de se remodeler et de se déchirer, et d'autre part, les formes d'intervention et d'expression locale du politique. Ce problème se pose non seulement en Inde mais aussi en Afrique.

DEBAT

Ashwini Ray

Je voudrais reprendre les remarques qui ont été faites à propos du Congrès. Il me semble qu'aujourd'hui, on ne peut plus appliquer à ce parti la théorie de domination d'un parti unique (one party dominance theory) comme Rajni Kothari a pu le faire autrefois. Lui-même d'ailleurs ne la soutient plus. Le parti existe sous le même nom depuis le début de la lutte pour l'Indépendance jusqu'à Rajiv Gandhi et ce nom reste identifié à l'expression du nationalisme. Si bien, qu'il y a toujours eu combat pour utiliser ce sigle. Mais en même temps il faut se rendre compte que ce parti s'est divisé de multiples fois, si bien qu'en terme de structure politique, il n'a aucun équivalent avec les partis existant dans les démocraties libérales occidentales. En ce sens, on pourrait dire qu'il n'y a que deux partis véritables en Inde, le Jan Sangh et le C.P.I. (M.).

Christiane Hurtig

Mais la théorie de Kothari reste valable pour les années cinquante. Il n'a jamais contredit son analyse relative à cette période.

Ashwini Ray

Vous avez tout à fait raison, mais c'est là tout le problème. Est-ce que la « théorie » de Kothari est véritablement une théorie sur la nature du système politique indien ou est-elle seulement une bonne description pour une période donnée ? Si Rajni Kothari analysait le Congrès aujourd'hui, je doute qu'il aurait employé le terme de « one party dominance », précisément à cause de l'émergence de ces nouveaux groupes sociaux que décrit si bien Morgan Borgon.

Si je vous ai bien compris, vous vous demandez : qu'est-ce qui est véritablement à l'œuvre ? Ma thèse est la suivante : pour toutes ces sociétés qui ont connu la colonisation, il est impossible de prétendre comprendre l'évolution actuelle si on ne considère pas les caractères à chaque fois spécifiques entre, d'une part, une entreprise coloniale qui a ses particularités et ses objectifs propres, et d'autre part, une société colonisée dont les particularités et les traditions ne sont pas moins significatives. Si les différenciations sont si fortes entre les anciens pays colonisés, en comparaison avec les pays européens par exemple, c'est à cause de cette combinaison de facteurs internes et externes simultanément à l'œuvre. C'est pourquoi d'ailleurs, je me suis toujours méfié de catégories générales et globalisantes comme celle de tiers-monde, d'ailleurs tendancieuses. Plus j'étudie la réalité contemporaine des sociétés post-coloniales, plus il me semble évident que le grand tort est de ne pas avoir donné à ces sociétés des chances véritables d'inventer et de développer des institutions politiques originales et qui correspondraient tout à la fois à leur génie propre et à leur aspiration démocratique. A cause de toute une série de raisons historiques et politiques qui ont accompagné les indépendances, ces pays n'ont pas disposé alors d'une autonomie suffisante et nous continuons d'en subir les conséquences aujourd'hui, qui paraissent irréversibles. Je crois que l'évolution actuelle est malheureuse-

ment moins ouverte qu'elle devrait l'être si l'Inde pouvait être définie comme une démocratie véritable. Le risque me semble plutôt de voir dégénérer ce pays en autocratie. C'est pourquoi il me semble si important, quoique cette ambition puisse paraître limitée pour certains, de déjà parvenir à faire fonctionner démocratiquement les institutions actuelles.

Satish Sabberwal

Quoique j'aie beaucoup de points d'accord avec Ashwini Ray, j'aimerais exprimer ma réserve quant à l'accent qu'il met sur la différence entre les diverses sociétés post-coloniales. Ces différences ne m'apparaissent peut-être pas aussi significatives qu'il lui semble. Les difficultés qu'affronte l'Inde aujourd'hui sont-elles au fond d'une nature tellement différente de celles qu'ont connus la Chine et le Japon au début du siècle et qui n'avaient pas subi alors l'expérience coloniale ; personnellement, j'en doute. Certes en entrant en contact avec l'Occident, chacune de ces sociétés a subi des distorsions spécifiques, mais je n'attacherais personnellement pas une telle importance à l'effet de telles distorsions.

Quand Ashwini parle d'une chance qui n'aurait pas été donnée à ces sociétés, j'ai envie de lui demander qui était supposé leur donner cette chance ? Est-ce que cela a un sens de parler de chance quand on analyse l'évolution d'une société, sachant qu'une société est faite de la combinaison de toute une série d'institutions qui lui donnent une certaine continuité. Je ne pense véritablement pas qu'on puisse dire d'une société qu'elle pourrait donner une chance à une autre société.

De même, quand Ashwini explique qu'il n'y a pas de comparaison possible entre la démocratie indienne et les démocraties libérales occidentales, il me semble que c'est insuffisant. Il faut encore nous expliquer en quoi réside précisément la différence, en faisant appel à une profondeur historique beaucoup plus grande que celle qu'il prend en considération lorsqu'il met tout l'accent sur la période coloniale. Ashwini a certainement raison de dénoncer l'inadéquation des modèles théoriques le plus souvent utilisés pour analyser l'Inde post-coloniale mais ces modèles seraient-ils plus adéquats en ce qui concerne l'Inde pré-coloniale. Je ne le pense pas. Pour appréhender cette période, la meilleure approche me semble devoir être celle des anthropologues qui s'efforcent précisément d'aborder leur recherche sans concept pré-établi. Un apport intéressant de l'anthropologie est d'aborder l'étude de la société indienne par le biais du comparatisme comme l'ont fait par exemple Burton Stein en adaptant le concept d'Etat segmentaire ou Romilla Thapar qui utilise quant à elle le concept de société lignagère, des concepts qui ont été façonnés dans le contexte africain.

Sunanda Sen

Je suis d'accord avec l'emphase que met Ashwini Ray sur une dimension historique spécifique qui permet seule de comprendre le processus de développement. Je pense cependant qu'il faut se garder d'une périodisation trop stricte. Je suis d'accord aussi avec Ashwini lorsqu'il marque une différence entre démocratie indienne et démoc-

cratie occidentale. Mais je pense qu'il a un peu tendance à confondre la réalité empirique des démocraties occidentales avec ce qui me semble en être plutôt leur modèle théorique. De plus, il existe à mon sens trop de disparités en Inde, en particulier sur le plan économique, entre les villes et les villages pour que vous puissiez caractériser la situation politique de ce pays d'une formule unique, démocratie ou oligarchie.

Ashwini Ray

Je voudrais préciser ma pensée à propos de la notion de distorsion et celle de différenciation à deux niveaux. Il me semble qu'en ce qui concerne toute démocratie, la question cruciale est celle d'une autonomie relative d'institutions libérales comme la presse, la justice ou les instituts de recherche. Dans le cas de démocraties post-coloniales, c'est à propos de l'Etat lui-même qu'on peut se demander s'il conserve une autonomie au moins relative par rapport au contexte international. Je pense que la marge de liberté de ces Etats est extrêmement restreinte.

Henri Stern

Je veux revenir aux propos d'Ashwini Ray sur la dégradation possible du système démocratique en Inde et de l'autocratie pour dire que je ne suis pas sûr de l'inéluctabilité de ce phénomène. Je me demande d'ailleurs s'il ne serait pas intéressant de comparer la situation indienne avec ce qu'on appelle aux Etats-Unis les « competitive coalition politics » ou avec des travaux sur la France comme ceux de Duverger. Je ne suis pas convaincu que toute comparaison soit inutile entre la situation indienne et des situations de type occidental, en particulier lorsqu'on fait référence à l'existence dans nos systèmes politiques de partis de notables. Peut-être la théorie de Rajni Kothari est toujours opératoire ? Si démocratie signifie la capacité à combiner les droits des minorités avec les décisions d'une majorité au pouvoir, nous avons bien une démocratie en Inde. D'autre part, il me semble impossible d'analyser le politique en Inde sans faire référence à la dimension éthique, qu'il faut d'ailleurs également appréhender dans sa dimension historique et anthropologique.

Christiane Hurtig

Juste une remarque. La situation politique actuelle a beaucoup changé en particulier au plan local où le Congrès a énormément perdu de son influence. C'est ce qui interdit d'analyser dans les mêmes termes ce qui se passe aujourd'hui et ce qui se passait durant la période de domination du Congrès qui sert de base à l'analyse de Rajni Kothari.

Ashwini Ray

Dans la conception de Rajni Kothari, la domination du Congrès repose sur un consensus entre couches moyennes. Toutes les factions qui les représentent peuvent alors s'exprimer dans le Congrès et celui-ci prend en compte leurs intérêts. Mais après les ruptures successi-

ves de 1969 et surtout de 1975, ce consensus vole en éclats. Le parti n'existe plus comme parti véritable.

Roland Lardinois

Je voudrais reprendre la question du facteur démographique dans la crise politique de la démocratie indienne. Je serais le dernier ici à sous-estimer les conséquences économiques et sociales de la croissance démographique. Il me semble qu'avant toute interrogation sur le problème de la démographie en Inde, il faut remettre en cause l'archétype de l'Inde comme nation pauvre et surpeuplée à la démographie galopante. Il faut rappeler qu'avec un taux de 2 %, la croissance démographique est bien moins forte que dans d'autres pays d'Asie ou d'Amérique latine ; que le taux d'urbanisation et la croissance urbaine y sont bien moins forts que dans beaucoup d'autres pays sous-développés. Quand on parle de masse critique, est-ce celle-ci qui pose problème ou est-ce la masse critique de générations qui arriveraient sur le marché et qui pèseraient sur des ressources rares ? D'autre part, si l'on considère les mouvements sociaux qui menaceraient la démocratie, l'exemple des « backward classes » qui ont déchiré le Rajasthan et le Gujarat ces dernières années, il ne me semble pas qu'il y ait un lien direct avec la question démographique. Ces luttes ont commencé au début du siècle à un moment où les conditions démographiques étaient très différentes. Certes, il faut tenir compte des facteurs démographiques mais il n'y a pas de déterminisme démographique et il ne faut pas faire l'impasse sur les facteurs sociologiques et historiques.

Christiane Hurtig

Il ne s'agit pas de déterminisme démographique mais de l'importance, particulière à l'Inde, du nombre de jeunes, notamment scolarisés et étudiants, dont le mécontentement alimente les mouvements sociaux. Et je ne pense pas qu'on puisse analyser, par exemple, les problèmes liés aux « backward classes » et « scheduled castes » sans tenir compte de la poussée démographique de ces catégories.

Jean-Luc Chambard

Excusez-moi de revenir à un autre sujet. Mais lorsque vous déplorez l'absence d'opportunité donnée à l'Inde pour créer des institutions qui lui soient propres, est-ce que vous ne faites pas abstraction de l'établissement des panchayat et du pouvoir qui leur a été donné ? Comment expliqueriez-vous l'échec de cette réforme ? Je voudrais connaître votre opinion, mais je vais vous donner la mienne auparavant. Je pense que cet échec est dû aux principes égalitaires sur lesquels est basée cette réforme. En réservant des sièges pour les intouchables dans les Panchayats, on créait une situation inacceptable pour les castes dominantes.

Ashwini Ray

Je crois que vous avez raison mais cela renforce plutôt mon argumentation sur le caractère profondément artificiel de la manière dont

on a voulu introduire la démocratie en Inde dans l'Etat et dans la société, en l'absence d'un réel mouvement populaire qui aurait pu soutenir de telles réformes. Du même coup, comme de nombreuses études le montrent, en voulant imposer par le haut des formes démocratiques d'institutions, on est parvenu exactement au résultat inverse. Au lieu que la société se modernise et se sécularise comme on le désirait, c'est le traditionalisme qui s'est développé chaque jour davantage. Au point qu'aujourd'hui, c'est ce même traditionalisme qui commence à envahir les diverses strates du pouvoir jusqu'aux plus hautes instances de l'Etat. J'ai peur qu'aujourd'hui les conflits entre castes ou entre communautés n'aient jamais été aussi forts. C'est bien la preuve qu'à mon avis il est impossible de démocratiser la société par une seule volonté venue du haut.

Violette Graff

Mais ce n'est pas une question de démocratie post-coloniale ; c'est le système démocratique en soi et la logique électorale qui amplifient très fortement ces tensions entre communautés.

Ashwini Ray

Sans vouloir reprendre le débat, on ne saurait comprendre alors pourquoi la démocratie n'a pas de telles conséquences en Europe par exemple.

Christiane Hurtig

Vous savez : il ne faut pas oublier qu'en France même, au début de la III^e République, le suffrage universel a eu comme conséquence immédiate une forte poussée de traditionalisme et de l'influence des notables.

Denis Vidal

Je m'en voudrais de donner le mot de la fin. Je préfère laisser le débat ouvert mais je vais devoir quand même conclure en vous remerciant encore tous pour votre présence et pour votre participation à ces différents débats.

**

QUELQUES ADRESSES D'ORGANISMES DE RECHERCHE
INTERESSES PAR LES ETUDES INDIENNES

UNE ADRESSE ESSENTIELLE :

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME
Programme de coopération Franco-Indien
54, boulevard Raspail - 75006 Paris
M. Heller, Président de la M.S.H.

CENTRE D'ETUDES DE L'INDE ET DE L'ASIE DU SUD, E.H.E.S.S.
54, boulevard Raspail - 75006 Paris
Eric Meyer (Directeur)

CENTRE D'ETUDE DE GEOGRAPHIE TROPICALE
Domaine Universitaire de Bordeaux - 33405 Talence Cedex
Jean Racine

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES
27, rue Saint-Guillaume - 75007 Paris
Violette Graff
Christiane Hurtig
Max Jean Zins

ECOLE FRANÇAISE D'EXTREME-ORIENT
22, avenue du Président-Wilson - 75116 Paris
François Gros (Directeur)

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE
DEVELOPPEMENT EN COOPERATION (ORSTOM)
213, rue Lafayette - 7580 Paris Cedex 10
Denis Vidal, Centre for Study of Developing Society, 29, Rajpur Road,
New-Delhi 110054
Véronique Dupont, Gujarat Institute of Area Planning, Pritamrai Marg
Post Bag n° 2, Ahmedabad, 380006 Gujarat

Pour une liste plus détaillée des organismes de recherche travail-
lant en Asie du Sud, il est conseillé de se référer au :
Répertoire Asie du Sud 1986. Réactualisation du répertoire Inde,
réalisé par Marie Fourcade (C.E.I.A.S.), en vente à la librairie du
C.N.R.S., 295, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Il est possible d'obtenir l'adresse des participants auprès de
Philippe Cadène au C.E.I.A.S., 54, boulevard Raspail, ou au secrétariat
de la Base scientifique de la rue de Charonne, ORSTOM, 30, rue de
Charonne, 75011 Paris.